

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES
D'IPSOGEN**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Ipsogen SA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 4 novembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et à l'Instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Ipsogen SA.

Le présent document complète la note en réponse relative à l'offre publique d'achat simplifiée de Qiagen NV sur Ipsogen SA visée par l'AMF le 3 novembre 2011 sous le numéro 11-502, en application d'une décision de conformité en date du 3 novembre 2011.

Le présent document et la note en réponse sont disponibles sur les sites Internet d'Ipsogen (www.ipsogen.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

IPSOGEN S.A.
Luminy Biotech Entreprises
Parc scientifique de Luminy
163, avenue de Luminy
13288 Marseille Cedex 09

TABLE DES MATIERES

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	4
2. INFORMATIONS GENERALES	4
2.1 FORME JURIDIQUE	4
2.2 SIEGE SOCIAL	4
2.3 EXERCICE SOCIAL	4
2.4 OBJET SOCIAL	4
2.5 DUREE	5
2.6 CAPITAL SOCIAL	5
2.7 FORME DES ACTIONS	5
2.8 TRANSMISSION DES ACTIONS	5
2.9 DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS	5
2.10 REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	6
2.11 ASSEMBLEE GENERALE	6
2.12 TITRES ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION DONNANT ACCES AU CAPITAL	8
2.13 INSTRUMENTS FINANCIERS NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL	8
2.14 CAPITAL AUTORISE, NON ÉMIS	8
2.15 PACTE D'ACTIONNAIRES	9
2.16 ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA SOCIETE	9
2.17 COMMISSAIRES AUX COMPTES	11
2.18 ACTIVITES DE LA SOCIETE	11
2.19 ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE LA SOCIETE	12
2.20 INFORMATIONS BOURSIÈRES	12
3. INFORMATION PERMANENTE ET INFORMATION FINANCIÈRE	13
3.1 RAPPORT FINANCIER ANNUEL	13
3.2 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	14
3.2.1 RAPPORT D'ACTIVITE	16
3.2.2 COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011	23
3.2.3 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	42
3.3 COMMUNIQUES DE PRESSE	44
3.3.1 Communiqué de presse du 17 janvier 2011 relatif à l'accord avec l'Univ. de Stanford (USA)	44
3.3.2 Communiqué de presse du 1er février 2011 relatif à la fin du litige avec BRL	46
3.3.3 Communiqué de presse du 16 février 2011 relatif au chiffre d'affaires 2010	48
3.3.4 Communiqué de presse du 21 mars 2011 relatif aux résultats annuels 2010	50
3.3.5 Communiqué de presse du 4 avril 2011 relatif à l'accord avec Sysmex	56
3.3.6 Communiqué de presse du 2 mai 2011 relatif au congrès Impakt	58
3.3.7 Communiqué de presse du 30 mai 2011 relatif au congrès annuel de l'ASCO	61

3.3.8	Communiqué de presse du 7 juin 2011 relatif à l'EHA 2011	64
3.3.9	Communiqué de presse du 15 juin 2011 relatif à l'offre d'acquisition de Qiagen	66
3.3.10	Communiqué de presse du 8 juillet 2011 relatif à l'accord avec Qiagen	69
3.3.11	Communiqué de presse du 13 juillet 2011 relatif à l'acquisition par Qiagen	71
3.3.12	Communiqué de presse du 25 juillet 2011	73
3.3.13	Communiqué de presse du 06 septembre 2011 relatif au chiffre d'affaires du premier semestre 2011	75
3.3.14	Communiqué de presse du 10 octobre 2011 relatif aux résultats semestriels 2011	78
3.3.15	Communiqué de presse du 17 octobre 2011 relatif au dépôt du projet de note en réponse d'IPSOGEN	83

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

« J’atteste que le présent document, qui a été déposé le 4 novembre 2011 et qui a été ou sera diffusé le 7 novembre 2011, soit au plus tard la veille du jour de l’ouverture de l’offre, comporte l’ensemble des informations requises à l’article 231-28 du règlement général de l’Autorité des marchés financiers et par l’instruction 2006-07 dans le cadre de l’offre initiée par la société QIAGEN et visant les actions de la société IPSOGEN. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée ».

Le 4 novembre 2011

Vincent Fert

Directeur Général

2. INFORMATIONS GENERALES

2.1 FORME JURIDIQUE

Ipsogen est une société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 424.364.412.

2.2 SIEGE SOCIAL

Le siège social de la société est fixé à Marseille, neuvième arrondissement, 163 avenue de Luminy.

2.3 EXERCICE SOCIAL

L’exercice social, d’une durée de 12 mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.4 OBJET SOCIAL

La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu’à l’Etranger :

- de procéder, tant en France qu’à l’étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, à toutes opérations : de recherche, de développement, d’études, de formation, de mise au point de procédés de production, de commercialisation dans le domaine des biotechnologies, et plus généralement des sciences et technologies pouvant concourir à son développement ;

- de procéder, pour son compte ou pour le compte de tiers, à toutes opérations d'études, de développement et de commercialisation de logiciels dans le domaine des biotechnologies, et plus généralement des sciences et technologies pouvant concourir à son développement ;
- aux fins ci-dessus, elle pourra prendre toute participation dans toutes sociétés créées ou à créer et procéder à toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, et de formation pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ;
- l'inscription ou la concession de tout brevet ou licence se rapportant directement ou indirectement à son activité ; et
- plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

2.5 DUREE

La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf années à compter du 23 septembre 1999.

2.6 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1.013.242,60 Euros. Il est divisé en 5.066.213 actions de vingt centimes d'euros chacune entièrement libérée.

2.7 FORME DES ACTIONS

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération.

2.8 TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables. Elles se transmettent par virement de compte à compte sur instructions signées du cédant ou de son représentant qualifié.

Les actions sont librement cessibles.

2.9 DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS

Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom d'un même actionnaire et de personnes dont il tient ses droits, soit par succession ab intestat ou testamentaire, soit par partage de communauté de biens entre époux, soit par donation entre vifs reçue d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

2.10 REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 3 novembre 2011, la répartition du capital et des droits de vote d'Ipsogen était la suivante :

Capital et droits de vote d'IPSOGEN au 3 novembre 2011						
Actionnaires	Actions à droit de vote simple	Actions à droit de vote double	Actions au 03/11/2011	Actions en % du total	Droits de vote au 03/11/2011	Droits de vote en % du total*
QIAGEN	3 672 180	-	3 672 180	72,48	3 672 180	70,02
Public	1 215 625	178 408	1 394 033	27,52	1 572 441	29,98
<i>dont actions auto-détenues (au 7 septembre 2011)</i>	25 675	-	25 675	0,51	25 675**	0,49**
Total	4 887 805	178 408	5 066 213	100%	5 244 621	100%

* Sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

** « Droits de vote théoriques » : les droits de vote attachés aux actions auto-détenues sont suspendus.

2.11 ASSEMBLEE GENERALE

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les décisions des actionnaires sont prises en assemblées générales ordinaires, extraordinaires, spéciales ou mixtes selon la nature des décisions qu'elles sont amenées à prendre.

L'assemblée générale ordinaire peut prendre toutes les décisions à l'exception de celles qui ont pour effet de modifier les statuts.

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit être composée, en première convocation, d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le cinquième du capital social. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale ordinaire réunie sur

seconde convocation peut alors délibérer valablement quel que soit le nombre des actions représentées, mais exclusivement sur les objets figurant à l'ordre du jour de la précédente réunion.

Les décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sont prises à la majorité plus une, des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire peut prendre toutes décisions et apporter toutes modifications aux statuts dans leurs dispositions.

L'assemblée générale extraordinaire se compose de tous les actionnaires de la Société, quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires pourvu qu'elles soient libérées des versements exigibles.

Ses décisions sont prises à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de quorum, cette seconde assemblée peut être prorogée dans les mêmes conditions de convocation et de réunion, à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée.

Nonobstant ce qui précède et par dérogation légale, l'assemblée générale extraordinaire qui doit décider d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, pourra statuer aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire.

2.12 TITRES ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION DONNANT ACCES AU CAPITAL

Au 30 juin 2011, les bons de souscription d'actions (BSA), les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et les options de souscription d'actions donnant accès au capital d'Ipsogen étaient répartis comme suit :

Catégorie	Nombre attribué par la Société	Nombre total d'actions (en cas d'exercice)
BSPCE 1	12 961	129 610
BSPCE 2	2 675	26 750
BSPCE 3	91 490	91 490
BSPCE 3bis	10 000	10 000
BSPCE 4	45 000	45 000
BSA	35 000	35 000
Options de souscription	4 152,1	41 521
Total	201.278,1	379 371

2.13 INSTRUMENTS FINANCIERS NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant.

2.14 CAPITAL AUTORISE, NON ÉMIS

Nature des autorisations	Montant nominal maximal autorisé	Durée	Date de l'AG octroyant la délégation
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS)	560 000 €*	26 mois	12 mai 2010
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du DPS	560 000 €*	18 mois	13 mai 2011
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	560 000 €*	26 mois	12 mai 2010
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS	15% de l'émission initiale	26 mois	12 mai 2010
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec suppression du droit préférentiel	70 000 €*	18 mois	13 mai 2011

de souscription au profit d'une catégorie de personnes			
Augmentation de capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés du groupe	Dans la limite d'un nombre total d'actions représentant 3% du capital social au jour de la décision d'émission**	18 mois	13 mai 2011
Attribution(s) d'options de souscription ou d'achat d'actions	75 000 actions**	18 mois	13 mai 2011
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	75 000 actions**	18 mois	13 mai 2011
Attribution de bons de souscription d'actions	75 000 actions**	18 mois	13 mai 2011

* Délégations faisant l'objet d'un plafond global commun d'un montant de 560.000 euros en nominal

** Délégations faisant l'objet d'un plafond global commun à hauteur de 75.000 actions

2.15 PACTE D'ACTIONNAIRES

Néant.

2.16 ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA SOCIETE

Composition du conseil d'administration

A la suite du changement de contrôle de la société, le conseil d'administration d'Ipsogen est composé des 7 membres suivants :

- Monsieur Peer SCHATZ (Président),
- Monsieur Vincent FERT (Directeur général),
- Monsieur Stéphane DEBONO,
- Monsieur Guillaume CONNAN,
- Monsieur Roland SACKERS,
- Docteur Philipp VON HUGO,
- Monsieur Olivier DIAZ.

Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration a pour mission de participer à la direction et l'administration générale de la société aux côtés du directeur général.

Le conseil d'administration exerce sa mission dans les limites de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par le Code de commerce et les statuts aux assemblées d'actionnaires.

Direction générale

La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

Directeur général délégué

Sur proposition du Président directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister avec le titre de directeur général délégué dont il détermine la rémunération.

2.17 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars et Guerard

165, avenue du Prado

13008 Marseille

Représentée par M. Patrick Zirah

Date de première nomination :

4 septembre 2001

Date de renouvellement :

19 avril 2006

Date d'expiration du mandat : assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

M. Christian Davoult

41, rue Emmanuel Eydoux

13016 Marseille

Date de première nomination :

21 décembre 2007

Date d'expiration du mandat : assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

2.18 ACTIVITES DE LA SOCIETE

IPSOGEN en quelques mots

« Profiler » de cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

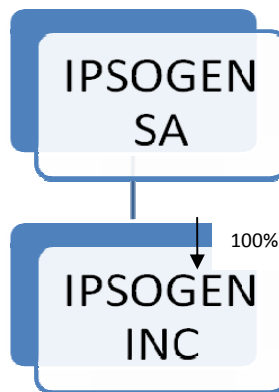
Avec déjà 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de patients atteints de leucémie, et bénéficiant d'un portefeuille de 400 clients parmi les centres experts dans le traitement des cancers, IPSOGEN occupe un positionnement de premier plan sur le marché de la médecine personnalisée.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 31 décembre 2010, IPSOGEN employait 72 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

www.ipsogen.com

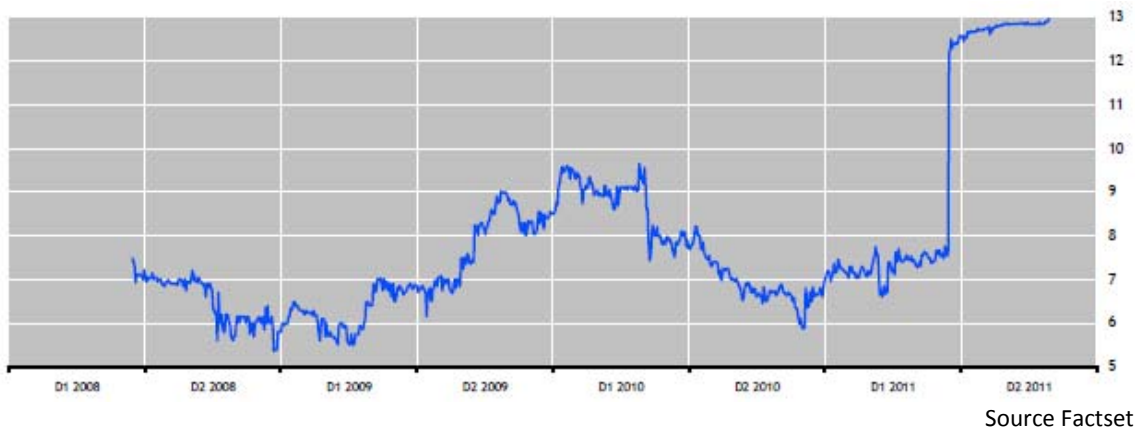
2.19 ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE LA SOCIETE



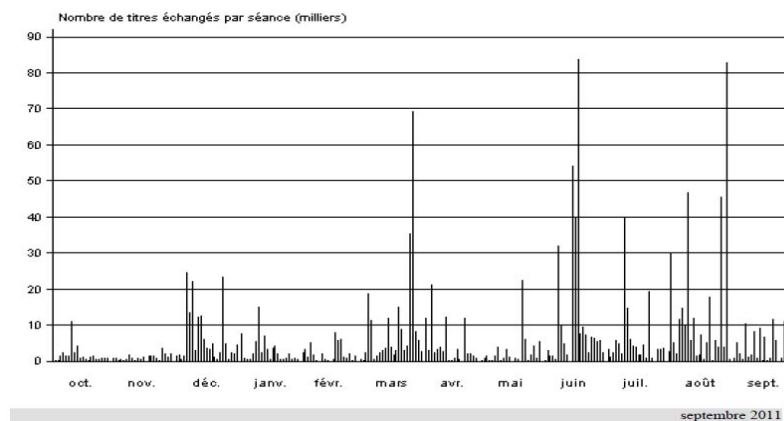
Ipsogen SA détient 100% de la filiale Ipsogen Inc.

2.20 INFORMATIONS BOURSIÈRES

Cours de l'action Ipsogen – évolution depuis juin 2008 (en EUR)



Volumes échangés – évolution sur un an



3. INFORMATION PERMANENTE ET INFORMATION FINANCIÈRE

3.1 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le rapport financier annuel d'Ipsogen, comprenant les comptes consolidés au 31 décembre 2010, le rapport des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ainsi que le rapport de gestion 2010, est disponible sur le site internet d'Ipsogen (www.ipsogen.com) sous la rubrique Espaces Investisseurs – Centre de documentation.

3.2 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



RAPPORT SEMESTRIEL 2011

IPSOGEN en quelques mots

"Profiler" de cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

IPSOGEN dispose déjà, 11 ans après sa création, de plus de 80 références produits utilisées en routine dans quelques 70 pays pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de patients atteints de leucémie. La société bénéficie de la confiance de plus de 400 clients, comptant les centres experts dans le traitement des cancers, et occupe une position de premier plan sur le marché en expansion de la médecine personnalisée.

Forte de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 30 juin 2011, IPSOGEN employait 75 collaborateurs. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

www.ipsogen.com

3.2.1 RAPPORT D'ACTIVITE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

1/ Compte rendu de l'activité de la Société

Au cours du premier semestre de l'exercice 2011

Événements importants et récents survenus au cours de la période

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 représente une hausse de +17% par rapport à la même période de 2010 (3,8 M€).

Ce sont les produits qui montrent la plus forte performance avec une croissance de +19% par rapport aux revenus 2010.

Le lancement du nouveau kit BCR-ABL IS MMR est une réussite : la contribution de ce bio-marqueur aux revenus de la Société passe ainsi de 20% à fin juin 2010 à 24% au premier semestre 2011 (à taux de change constant). Ce kit de diagnostic permet d'étalonner les résultats des tests BCR-ABL sur l'échelle internationale et représente à ce titre un progrès majeur dans la prise en charge des leucémies myéloïdes chroniques. La nécessité de standardisation des outils de diagnostic moléculaires s'inscrit dans le contexte général de l'accréditation des laboratoires au niveau européen car elle permet de garantir des résultats cohérents quels que soient les centres où sont traités et suivis les patients.

Le bio-marqueur JAK2 reste le produit phare de la Société et représente 54 % des ventes (produits et licences) à fin juin 2011 (contre 57% en juin 2010).

Les revenus de licences JAK2 aux Etats-Unis connaissent une croissance plus modeste avec une augmentation de 12% par rapport au premier semestre 2010.

La croissance des ventes est remarquablement soutenue aux Etats-Unis où les kits JAK2 ont connu une progression de 30% et les tests BCR-ABL une croissance de 115%, suite au très bon accueil des centres américains pour le nouveau kit BCR-ABL IS MMR. Les Etats-Unis représentent à fin juin 2011 48% des ventes de la Société à comparer à 46% à fin juin 2010.

En Europe et dans le reste du monde, la croissance des ventes de kits BCR-ABL s'établit à + 27%, ce qui représente également une belle réussite.

La Société continue d'accélérer son déploiement à l'international en dehors des zones Europe et Etats-Unis. Les produits d'IPSOGEN en Asie, Moyen-Orient, et Amérique du Sud enregistrent en effet une progression de +36% par rapport au premier semestre 2010.

Développements scientifiques et commerciaux dans les leucémies

Le projet d'enregistrement du kit JAK2 auprès de la FDA, basé sur un programme de type « Premarket Approval » (PMA), suit son cours. L'objectif est d'obtenir l'agrément des autorités américaines d'ici la fin de l'année 2013.

La Société continue sa recherche active de nouveaux bio-marqueurs pour compléter sa gamme actuelle de tests dans le domaine des leucémies. La commercialisation de deux nouveaux tests, concernant les bio-marqueurs NPM1 et MN1 et les leucémies myéloïdes aigües, est prévue sur le second semestre 2011.

Développements scientifiques et commerciaux dans le cancer du sein

Le développement du nouveau kit PCR Grade Génomique pour le cancer du sein se déroule selon le plan prévu et le produit doit être lancé en Europe avant la fin de l'année.

En collaboration avec deux consortiums d'essais cliniques internationaux, des travaux sont en cours pour analyser deux larges cohortes d'échantillons et confirmer les performances pronostiques à long terme de la version PCR du test de Grade Génomique. Les premiers résultats sont attendus au 4ème trimestre de cette année.

Concernant le lancement du test aux Etats-Unis, IPSOGEN est en discussion avec des acteurs majeurs intéressés par le potentiel du produit et son positionnement.

Au mois de mai, deux études sur le test Grade Génomique ont été présentées à l'ASCO à Chicago (Etats-Unis), et une autre au Congrès IMPAKT à Bruxelles (Belgique). Ces trois études, dont 2 portent sur les tumeurs de type lobulaire, confirment et étendent l'apport du test IPSOGEN de Grade Génomique dans l'analyse du grade tumoral et dans le choix de la stratégie thérapeutique pour les patientes porteuses d'une tumeur du sein hormono-sensible.

Évolution des opérations

○ *Marge brute et charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation sont en sensible diminution en comparaison avec le premier semestre 2010, notamment suite à la réorganisation des opérations aux Etats-Unis intervenue à l'été 2010.

○ *Marge Brute*

Le taux de marge nette s'établit à 79,4% en nette amélioration par rapport au premier semestre 2010 (75,6%) et témoigne de la bonne maîtrise des coûts de fabrication.

○ *Charges d'exploitation*

La réorganisation des opérations aux Etats-Unis et la poursuite d'un programme de resserrement des coûts des services supports a permis la diminution des différentes dépenses opérationnelles dans des proportions significatives :

➤ **-25% pour les dépenses de Recherche et Développement**

Cette diminution est notamment expliquée par la revue approfondie des différents brevets qui a permis un nettoyage du portefeuille par un resserrement sur les brevets et les bio-marqueurs les plus prometteurs. Ceci a permis des économies substantielles sur la maintenance de brevets abandonnés car jugés non stratégiques. Le départ d'une responsable recherche et développement aux Etats-Unis a également contribué à générer une diminution des coûts.

D'autre part les frais de développement de la version du test de grade génomique pour le cancer du sein en environnement de laboratoire CLIA aux Etats-Unis ont été essentiellement engagés au cours de l'année 2010.

➤ **-19% pour les coûts de Marketing et Commerciaux**

Cette baisse est essentiellement liée à la réorganisation des opérations américaines. Le Marketing et les Opérations Commerciales sont maintenant centralisés à Marseille et permettent une cohérence dans la politique de distribution des produits IPSOGEN à travers le Monde.

➤ **-21% pour les coûts Généraux et Administratifs**

Cette baisse est liée à la disparition des frais juridiques liés au litige avec le laboratoire américain BRL – ce litige ayant été réglé en décembre 2010.

Il faut noter néanmoins, qu'au 30 juin 2011, ces frais comprennent deux éléments importants non récurrents :

- Des frais d'avocats liés à la transaction en cours avec le groupe QIAGEN pour environ 100 K€
- Un redressement de 52 K€ suite à un contrôle URSSAF intervenu en mai 2011 et dont la conclusion a été communiquée à la Société au début du mois d'août ; ce montant a été provisionné par prudence dans les comptes d'IPSOGEN mais le management de la Société considère qu'il y a une possibilité non négligeable que ce redressement puisse être remis en cause, totalement ou partiellement.

○ *Résultat financier et résultat net*

➤ **Résultat financier**

Le résultat financier, malgré l'impact négatif de la variation du taux de change USD-Euros, reste légèrement positif grâce au placement de la trésorerie disponible sur des produits sans risque.

➤ **Résultat net**

Au cours des six premiers mois de l'année 2011, la Société a enregistré une perte de 851 K€ contre une perte de 2 505 K€ au cours du premier semestre 2010. Cette amélioration sensible du résultat est essentiellement liée à l'impact de la réorganisation des opérations américaines et des efforts d'économie sur le coût des fonctions support de la Société. La perte de 851 K€ comprend une charge de 196 K€ comptabilisée au titre des paiements en actions (coût d'attribution de BSA/BSPCE) ; cette charge est sans effet sur la trésorerie de la Société. Il est à noter que, suite à la forte probabilité du rachat d'IPSOGEN, la charge cumulée de toutes les options a été évaluée avec les hypothèses suivantes (les contrats d'options incluant tous une clause d'exercice anticipé en cas de changement de contrôle) :

- Probabilité de rachat à 100% entraînant ainsi l'exercice anticipé de l'ensemble des options en date du rachat probable
- Date d'effet du rachat probable: le 12 juillet 2011

○ *Trésorerie et dette financière*

Le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers de placement s'élevait à fin juin 2011 à 7,6 millions d'euros à comparer à 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La consommation de trésorerie de la Société s'est élevée à 2 millions d'euros sur le premier semestre 2011 à comparer à 3 millions sur le premier semestre 2010. Il est à noter que la Société est toujours dans l'attente du versement du crédit d'impôt recherche 2010 pour un montant de 886 K€ alors que le crédit d'impôt recherche de 2009 avait été versé en mai 2010 – et, en conséquence, avait eu un impact positif sur la consommation de trésorerie du premier semestre 2010 pour un montant de + 784 K€.

La dette financière brute (incluant l'avance OSEO et les engagements au titre des contrats de crédit-bail) s'élève au 30 juin 2011 à 1 403 K€.

○ *Système qualité*

D'autre part, sur le plan du système qualité, le LNE/G-MED, organisme de certification dans le domaine de la médecine et de la santé a renouvelé la certification ISO13485 de la Société. Le renouvellement de cette certification valorise la pérennisation de la mise en œuvre du système qualité et son amélioration continue pendant cette période.

○ *Effectif*

Le nombre de salariés reste stable par rapport à 2010 et s'établit à la fin du premier semestre à 75 (65 en Europe et 10 aux États-Unis).

L'offre de QIAGEN

Le 15 Juin, la Société IPSOGEN a fait l'objet d'une offre de rachat par la société QIAGEN N.V, Pays-Bas (NASDAQ : QGEN ; Francfort, Prime Standard : QIA) (« QIAGEN »). Le 12 Juillet, QIAGEN devient



majoritaire au capital d'IPSOGEN et le conseil d'administration de la Société IPSOGEN est recomposé pour tenir compte de ce changement de contrôle.

« IPSOGEN a élaboré un portefeuille de tests moléculaires qui améliorent sensiblement la prise en charge des patients souffrant de leucémie, et s'engage également dans le domaine du cancer du sein », indique Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN. « La Société a l'opportunité d'intégrer le groupe QIAGEN en tant que «Centre d'Excellence» ; nous estimons que cette opération va accélérer notre croissance et nous permettra de nous appuyer sur la solidité et le dynamisme d'un partenaire industriel majeur du secteur. IPSOGEN pourra ainsi faire bénéficier ses clients de solutions encore plus nombreuses et adaptées dans le monde exigeant de la médecine personnalisée. »

Le Directeur Général de QIAGEN, Peer Schatz quant à lui commente : «l'acquisition d'IPSOGEN nous permettra de renforcer notre position de leader dans le domaine des tests moléculaires destinés à la classification des cancers et à la personnalisation des traitements. Les tests développés par IPSOGEN sont des références en matière de diagnostic et de suivi de nombreux types de cancers du sang. Le développement de ce portefeuille ainsi étendu de tests moléculaires, dont certains ont le potentiel de devenir des diagnostics compagnons, nous mettra en position de répondre rapidement à des besoins médicaux non satisfaits ».

2/ Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Cf. le chapitre 4 du document de référence enregistré par l'AMF le 22 mai 2008 sous le numéro I. 08-058. Les risques cités dans ce document sont toujours d'actualité.

Risque de taux

La Société est impactée par les variations de taux d'intérêt au travers de ses placements financiers, principalement investis en trésorerie, en FCP et en certificats de dépôts. La Société place une partie importante de sa trésorerie en placements pouvant être détenus jusqu'à échéance, car ils offrent un meilleur rendement, et une partie plus faible de sa trésorerie en instruments négociables, afin de répondre à ses besoins à court terme. Certains comptes à terme offrent des rémunérations progressives permettant ainsi à la Société une grande flexibilité dans la gestion de ses placements de trésorerie.

La Société n'investit pas dans des produits de placement qui pourraient entraîner un risque en capital.

Risque de change

La Société utilise l'euro comme devise de référence dans le cadre de ses activités d'information et de communication financière. Cependant, une part importante de ses dépenses d'exploitation engagées est libellée en dollars américains (filiale américaine, collaborations en matière de recherche et développement aux États-Unis, collaborations autour de tests aux États-Unis et services professionnels contractés aux États-Unis) et elle perçoit une part grandissante de son chiffre d'affaires en dollars américains.

À ce jour, la Société n'a pas opté pour des techniques actives de couverture, et n'a pas eu recours à des instruments financiers dérivés à cette fin, car une grande partie des recettes en dollars américains couvrent les dépenses dans cette même devise.

3/ Évolution prévisible et perspective d'avenir

De façon globale, le rapprochement avec QIAGEN, qui est maintenant l'actionnaire qui contrôle IPSOGEN, va permettre d'optimiser les résultats commerciaux à moyen et long terme grâce à la présence de QIAGEN dans de nombreux pays dans lesquels IPSOGEN est peu ou pas représentée. La Société va également bénéficier de l'offre d'instrumentation de QIAGEN qui va permettre à nos clients de réaliser les tests de façon automatisée. Enfin en bénéficiant de cette combinaison, réseau commercial global et système automatisé, l'offre d'IPSOGEN en bio-marqueurs sera plus efficace auprès des sociétés pharmaceutiques qui souhaitent développer des diagnostics compagnons pour leurs médicaments.

Les perspectives de développement sur les marchés asiatiques se concrétisent par la signature d'un accord de collaboration avec la société SYSMEX, un leader du diagnostic en hématologie, pour l'enregistrement et la distribution des tests JAK2 et BCR-ABL au Japon. Cet accord prépare les revenus futurs de l'entreprise dans cette zone.

Les efforts de R&D se poursuivent selon le plan prévu dans les cancers du sang, avec deux nouveaux bio-marqueurs qui viendront enrichir notre gamme avant la fin de l'année et le démarrage des discussions avec la FDA concernant le bio-marqueur JAK2, dans le but d'obtenir un retour positif de l'agence américaine sur le plan réglementaire d'ici la fin de l'année.

Dans le cancer du sein les performances de classification du test Grade Génomique sur des échantillons en paraffine ont été établies et la Société engage maintenant l'étape suivante, notamment l'évaluation des performances pronostiques sur la population cible du test. IPSOGEN a entamé en parallèle la recherche d'un partenaire aux États-Unis pour la commercialisation du test de Grade Génomique sur le territoire américain.

4/ Évènements postérieurs à la clôture

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni le 8 juillet 2011 et a rendu un avis favorable sur l'offre de QIAGEN, sous réserve de l'examen des documents de l'offre et du rapport de l'expert indépendant. Le comité d'entreprise d'IPSOGEN a émis un avis favorable dans le cadre de sa consultation sur l'offre de QIAGEN.

Le règlement-livraison de 62,5% du capital acquis par QIAGEN s'est effectué les 12 et 13 juillet 2011.

Changement de composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni le 13 juillet en vue de coopter M. Peer Schatz, M. Roland Sackers, Dr. Philipp Von Hugo et M. Olivier Diaz en remplacement de M. Gilles Alberici, M. Kevin Rakin, Matignon Investissement & Gestion et Amundi Private Equity Funds, démissionnaires, afin de refléter la participation de QIAGEN au capital d'IPSOGEN.

Le Conseil d'administration d'IPSOGEN est désormais composé des membres suivants :

M. Vincent Fert
M. Stéphane Debono
M. Guillaume Connan
M. Peer Schatz
M. Roland Sackers
Dr. Philipp Von Hugo
M. Olivier Diaz

Le Conseil d'administration a également nommé M. Peer Schatz en qualité de Président du Conseil.

Comme annoncé précédemment, et conformément à la réglementation, QIAGEN déposera une offre publique sur le solde des titres composant le capital d'IPSOGEN à un prix de 12,90 euros par action. Compte tenu du franchissement de seuil de 50%, cette offre publique sera soumise à une décision de conformité de l'AMF.

Si l'offre publique permet à QIAGEN d'atteindre le seuil de 95% du capital ou des droits de vote d'IPSOGEN, QIAGEN a indiqué se réserver la possibilité de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire au même prix.

Revue du bilan d'ouverture, des actifs potentiels et passifs éventuels de la Société par le Groupe QIAGEN

Dans le cadre de cette acquisition, QIAGEN a procédé, avec le support du management de la Société à une revue des relations d'IPSOGEN avec des entités tierces dans le domaine des contrats de licence pour l'exploitation de brevets. Cette analyse a été menée dans le cadre de revue des passifs éventuels de la Société. Cette revue a conduit à considérer que la Société serait potentiellement redevable, dans le cadre de ses relations commerciales avec les tiers concernés, de compléments de redevances au titre de l'utilisation par IPSOGEN de leur propriété intellectuelle pour la période antérieure au 30 juin 2011. Le montant supplémentaire de royalties ne peut être à ce stade évalué de manière fiable mais il pourrait atteindre 3,3 millions d'euros au maximum. Ce passif éventuel ne répond pas aux conditions d'inscription au bilan consolidé d'IPSOGEN au 30 juin 2011 en application du référentiel comptable de la Société.

Le conseil d'administration

Le 7 octobre 2011,

Peer Schatz

Président du conseil d'administration

3.2.2 COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011



COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS ET ANNEXES

1/ Comptes consolidés

Bilan

(Montants en Keuros)	Note	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	1 465	2 380
Instruments financiers courants	4	2 555	3 694
Créances clients, nettes	5	2 002	1 932
Stocks, nets	6	781	742
Crédit d'impôt recherche - Part à moins d'un an	19	1 285	890
Créances courantes et charges constatées d'avance	7	500	690
Total de l'actif courant		8 588	10 328
Actif non courant			
Immobilisations corporelles, nettes	8	1 635	1 716
Immobilisations incorporelles, nettes	9	4 439	3 981
Crédit d'impôt recherche - Part à plus d'un an	19	-	-
Impôt différé actif	24	-	-
Instruments financiers non courants	10	3 612	3 540
Autres actifs non courants	11	530	425
Total de l'actif non courant		10 216	9 662
TOTAL DE L'ACTIF		18 804	19 990
Passif courant			
Dettes fournisseurs		1 249	1 854
Autres passifs courants	12	239	63
Dettes fiscales et sociales	13	1 050	1 406
Dettes financières à long terme – Part à moins d'un an	14	100	104
Engagement de crédit-bail – Part à moins d'un an	14	94	62
Avances – Part à moins d'un an	14	100	-
Total du passif courant		2 832	3 489
Passif non courant			
Avances - Part à plus d'un an	14	640	740
Dettes financières à long terme – Part à plus d'un an	14	351	401
Engagement de crédit-bail – Part à plus d'un an	14	118	130
Provisions	15	68	16
Provision pour indemnités de fin de carrière	16	93	84
Produits constatés d'avance – Part à plus d'un an	19 – (CIR)	1 053	833
Total du passif non courant		2 323	2 204
Capitaux propres			
Capital social	17	1 013	1 013
Primes d'émission	18	26 697	26 695
Réserves	18	(14 061)	(13 411)
Total des capitaux propres part du groupe		13 649	14 297
Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres		13 649	14 297
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		18 804	19 990

Compte de résultat

(Montants en Keuros)	Note	30.06.2011	30.06.2010
Total du chiffre d'affaires		4 485	3 837
<i>Produits et services</i>		<i>3 451</i>	<i>2 911</i>
<i>Revenus de licence</i>		<i>1 034</i>	<i>926</i>
Financements publics de dépenses de recherche	19	243	363
Produits d'exploitation		4 728	4 200
Coût de production		921	937
Coûts marketing et commerciaux		1 770	2 198
Coûts de recherche et développement		1 555	2 074
Coûts généraux et administratifs		1 246	1 574
Autres (produits) et charges opérationnels, nets	22	101	29
Total des charges d'exploitation		5 593	6 812
Résultat opérationnel		(865)	(2 612)
Produits financiers	23	107	219
Charges financières	23	(93)	-112
Impôt société	24	-	-
Résultat net		(851)	(2 505)
Résultat net par action	28	-0,17	-0,52
Résultat net dilué par action	28	-0,17	-0,52

État du résultat global

(Montants en Keuros)	Notes	Semestre clos le 30 juin	
		2011	2010
Résultat net		(851)	(2 505)
Autres éléments du résultat global :			
Différences de conversion		(100)	230
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3,4	0	(3)
Palements en actions	21	196	315
Impôt sur les sociétés relatif aux autres éléments du résultat global		-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		96	542
RÉSULTAT GLOBAL		(755)	(1 963)
Revenant aux actionnaires de la Société		(755)	(1 963)
Intérêts minoritaires		-	-

Tableau des flux de trésorerie

(Montants en Keuros)	Notes	Période se terminant le 30 juin		31 décembre 2010
		2011	2010	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Résultat net de la période		(851)	(2 505)	(3 402)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux activités opérationnelles				
Amortissements et dépréciations		225	243	433
Provisions	15, 16	61	(260)	(271)
Plus ou moins values de cession d'actifs		0	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement		(807)	(538)	(501)
Palements en actions	21	196	315	335
Charge d'intérêt		17	21	40
Trésorerie nette provenant des opérations		(1 159)	(2 724)	(3 367)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(58)	(137)	(664)
Acquisition et production d'immobilisations incorporelles	9	(563)	(625)	(1 575)
Crédit d'impôt recherche relatif aux frais de développement		0	240	240
Cession d'immobilisations		0	0	23
Acquisitions d'instruments financiers de placement		0	(1 000)	(1 000)
Cession ou échéance d'instruments financiers de placement		1 100	2 036	3 073
Variation des autres actifs non courants		(113)	19	22
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		366	533	120
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit net de l'émission d'actions en numéraire		0	1 946	1 951
Produit net de l'émission de bons de souscription d'actions		2	17	17
Décaissement sur remboursement de bons de souscription d'actions		0	0	(25)
Transactions sur actions propres		105	(20)	(33)
Nouveaux emprunts		0	0	0
Avances reçues		0	0	150
Remboursements d'avances, dettes financières et crédit-bail		(89)	(86)	(190)
Intérêts décaissés		(17)	(21)	(40)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		1	1 836	1 831
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(792)	(355)	(1 417)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4	2 381	3 748	3 748
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie		(124)	192	54
Variation des plus-values latentes sur équivalents de trésorerie	4	0	(2)	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4	1 464	3 582	2 381

État des variations des capitaux propres

(Montants en Keuros)	Note	Nbre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Total	Intérêts mino.	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2009		4 839 141	968	24 796	(10 375)	15 389		15 389
Augmentation de capital par exercices de BSPCE	17	14 278	3	88		91		91
Emission de BSA mars et avril 2010	17			17		17		17
Augmentation de capital en numéraire du 15 juin 2010	17	211 200	42	1 813		1 855		1 855
Transactions sur actions propres	17				(20)	(20)		(20)
Résultat global de la période					(1 963)	(1 963)		(1 963)
Solde au 30 juin 2010		5 064 619	1 013	26 714	(12 358)	15 369	-	15 369

(Montants en Keuros)	Note	Nbre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Total	Intérêts mino.	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010		5 066 213	1 013	26 695	(13 411)	14 297		14 297
Emission de BSA mars 2011				2		2		2
Transactions sur actions propres					105	105		105
Résultat global de la période					(755)	(755)		(755)
Solde au 30 juin 2011		5 066 213	1 013	26 697	(14 061)	13 649	-	13 649

2/ Notes aux états financiers consolidés résumés

1. La Société

IPSOGEN SA (« la Société ») est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans le domaine de l'oncologie. IPSOGEN a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée et transformée en société anonyme le 20 mars 2008. La Société est cotée sur le marché Alternext depuis le 10 juin 2008. La Société a décidé d'appliquer le référentiel IFRS, sachant que celui-ci ne présente aucun caractère obligatoire sur Alternext. Au 30 juin 2011, la Société avait quelques 80 références commercialisées et de nombreux produits en développement.

Ces états financiers selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 7 octobre 2011.

2. Principes comptables

- Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels résumés de la Société au 30 juin 2011 ont été établis conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ». L'information et les notes détaillées ci-après ont été préparées sur la base des normes et interprétations adoptées au 30 juin 2011 et applicables à compter du 1er janvier 2011.

- Méthodes comptables

Les comptes consolidés semestriels ont été préparés sur la base du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2011. Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés annuels clos au 31 décembre 2010. Les comptes semestriels ont été établis sous une forme résumée, en retenant une sélection de notes annexes aux états financiers.

Normes, amendements et interprétations publiés, entrés en vigueur en 2011

Les normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire en 2011, sont sans effet significatif sur les comptes de la Société :

- IAS 24R, révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées,
- Amendement IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis,
- Annual improvements, amélioration annuelle des normes IFRS (texte publié par l'IASB en mai 2010),
- Amendements IFRIC 14, relatif aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,
- Amendement IFRIC 19, relatif à l'extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Normes, amendements et interprétations publiés, non encore entrés en vigueur en 2011 et qui n'ont pas été adoptés par anticipation

Néant

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Dépôts bancaires à court terme	1 465	1 862
Actifs financiers disponibles à la vente		519
Total	1 465	2 381
Dont plus-values latentes	0	0

Les actifs financiers disponibles à la vente sont essentiellement composés de parts de Fonds Communs de Placement de la catégorie Monétaire Euro, investis majoritairement en titres de créances d'une durée inférieure ou égale à trois mois.

S'agissant d'actifs disponibles à la vente, le montant des plus-values latentes relatives aux équivalents de trésorerie a été enregistré le cas échéant dans les capitaux propres.

4. Instruments financiers de placement

Les instruments financiers de placement incluent les investissements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont l'échéance est supérieure à 3 mois à l'origine. Les échéances supérieures à 1 an à la clôture de la période sont présentées au bilan sur la ligne Instruments financiers non courants.

Les instruments financiers de placement s'analysent, par a) nature et par b) échéance de la manière suivante :

a)

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Titres de créances négociables	105	144
Comptes bancaires à terme	6 006	7 034
FCP	55	55
Total	6 166	7 233

b)

Dont :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Instruments financiers courants	2 555	3 694
Instruments financiers non courants	3 611	3 539
Total	6 166	7 233

5. Créances clients, nettes

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Créances clients brut	2 002	1 932
Provisions		
Créances clients nettes	2 002	1 932

La Société vend ses produits à plus de 400 clients à travers le monde. Au premier semestre 2011, son premier client a représenté environ 12 % de son chiffre d'affaires. Par ailleurs, la Société a mis en place des procédures de suivi de l'encours client qui limitent les risques en cas de défaillance d'un client.

Une partie significative de ses clients est constituée par des hôpitaux publics dont les risques de défaillance sont très faibles voire nuls.

6. Stocks, nets

Les stocks, nets s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2010	Variation	Dépréciation	30.06.2011
Matières premières et approvisionnements	276	(19)		257
Produits en cours	121	3		124
Produits finis	345	60	3	402
Total	742	44	3	783

Aucun stock n'a été donné en nantissement.

7. Créances courantes et charges constatées d'avance

Les créances courantes et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Avances fournisseurs	38	62
Personnel, avances versées	4	3
Organismes fiscaux	274	384
Autres créances	5	150
Charges constatées d'avance	179	90
Total	500	689

8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en milliers d'euros :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Conversion	30.06.2011
Installations générales et agencements des constructions	1 336	10		(45)	1 301
Matériel de laboratoire	1 023	47		(5)	1 065
Matériel informatique et mobilier	343	55		(5)	393
Total brut	2 702	112	0	(55)	2 759
Amortissement cumulé des installations générales et agencements des constructions	131	36			167
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	629	72			701
Amortissement cumulé du matériel informatique et mobilier	227	33		(2)	258
Total des amortissements cumulés	986	141	0	(2)	1126
Total net	1 716	(29)		(53)	1 633

Les biens financés dans le cadre de crédits baux ou de locations longue durée correspondant à des contrats de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 17 pour les montants suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Valeur brute	387	333
Amortissements	194	154
Total Net	193	179

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation corporelle.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement.

L'augmentation du poste « matériel de laboratoire » provient essentiellement de l'acquisition d'équipements de recherche et développement en France.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit:

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Brevets, licences	603	597
Logiciels	124	117
Frais de développement	4 177	3 650
Total coût d'acquisition	4 904	4 364
Amortissement cumulé des brevets, licences	171	154
Amortissement cumulé des logiciels	116	105
Amortissement cumulé des frais de développement	180	124
Amortissements cumulés	(467)	(383)
Total	4 437	3 981

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles représentent une part non significative du coût de production sur les exercices présentés.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation incorporelle.

10. Instruments financiers non courants

Les instruments financiers non courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Titres de créances négociables	160	132
Comptes à terme	3 396	3 352
Fonds commun de placement	55	55
Total	3 611	3 539

11. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Dépôts et cautionnements	148	150
Titres de créances négociables nantis	200	200
Contrat de liquidité	181	75
Total	529	425

Les dépôts et cautionnements versés n'ont pas fait l'objet d'une actualisation, compte tenu de l'incidence non significative et en l'absence d'échéancier de recouvrement. Ces comptes et dépôts ne sont pas productifs d'intérêts.

12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Clients, avances et acomptes, avoirs à établir	169	28
Produits constatés d'avance	-	-
Charges à payer et autres	69	35
Total autres passifs courants	238	63

L'essentiel du montant est lié au reclassement en passif courant d'un avoir en faveur d'un client américain.

13. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se ventilent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Dettes fiscales	59	342
Dettes sociales	991	1 063
Total dettes fiscales et sociales	1 050	1 405

Les dettes sociales comprennent la provision pour congés payés et les charges sociales correspondantes, les charges sociales du mois de juin et du 2^{ème} trimestre (à payer pour le 15 juillet), ainsi que les primes à payer au personnel et les charges sociales correspondantes, y compris les rémunérations variables sous forme d'intéressement et de bonus.

14. Dettes financières, avances et crédit-bail

Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
Emprunt CIT DELL	-	6
Emprunt CIC	228	252
Emprunt MM	223	248
Intérêts courus	-	-
Compte courant bloqué CREA 13	-	-
Total	451	506
dont Part à moins d'un an	100	104
dont Part à plus d'un an	351	401

Les deux emprunts contractés auprès du CIC et de la banque Martin Maurel s'élèvent chacun à 300 k€ à l'origine. Chacun de ces emprunts est garanti par le nantissement de titres de créances négociables pour 100 k€, soit 200 k€ au total (cf. tableau note 11). Le taux d'intérêt moyen s'élève à 4,9% par an.

Avances

Ce poste comprend un financement OSEO, dont tout ou partie est remboursable en fonction du succès technique ou commercial des projets financés.

Les projets financés sont essentiellement liés au développement d'une gamme de tests de diagnostic moléculaire des tumeurs du sein par puces à ADN.

A ce titre, une somme totale de 740 k€ a été accordée par OSEO. Les remboursements de cette aide s'échelonneront de septembre 2011 à septembre 2015.

Financements en crédit-bail

Les engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 30 juin 2011 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	
A moins d'1 an	81
De 1 à 5 ans	143
A plus de 5 ans	0
Total des engagements minima	224
Moins : part représentative des intérêts	13
Valeur actuelle des engagements minima	211
Moins : échéances à moins d'un an	95
Financement en crédit-bail - part à plus d'un an	116

La valeur actuelle des engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 30 juin 2011 s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	
A moins d'1 an	81
De 1 à 5 ans	143
A plus de 5 ans	0
Valeur actuelle des engagements minima	224

15. Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2010	Augment.	Dimin.	Conversion	30.06.2011
Provisions pour litiges	16				16
Provision contrôle URSSAF	0	52			52
Total	16	52	0	0	68

La provision pour litiges est relative à des litiges avec des salariés.

La Société a, d'autre part, fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF qui a donné lieu à une notification reçue au début du mois d'août. Le montant de la notification a été provisionné dans sa totalité dans les comptes par prudence. La Société est cependant confiante quant à la possibilité de voir réduire en partie ou en totalité ce redressement.

16. Provision pour indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière constituent le seul régime à prestations définies dont bénéficient les employés de la Société. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant.

17. Capital social

Au 30 juin 2011, le capital social se compose de 5 066 213 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,20€. Ce chiffre est inchangé par rapport à la composition du capital social au 31 décembre 2010.

Ces totaux s'entendent hors Bons de Souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

18. Primes d'émission et réserves

Les éléments ayant contribué à la variation des réserves et primes d'émission sont décrits dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

19. Subventions et financements publics

La Société reçoit des aides de l'Etat français, de l'Union Européenne et des collectivités publiques locales françaises sous plusieurs formes :

- avances conditionnées remboursables sous certaines conditions,
- subventions d'investissement ou d'exploitation, et
- crédits d'impôt recherche.

Subventions et financements publics conditionnés

Les avances conditionnées et emprunts auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR ou OSEO).

Une aide à l'innovation d'un montant de 740 k€ a été accordée en décembre 2007 pour le projet cancer du sein. Cf. Note 14 « Avances ».

Subventions d'exploitation

Depuis sa création et en raison de son caractère innovant, la Société reçoit un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

A la différence des avances conditionnées :

- la Société a l'assurance de se conformer aux conditions attachées à ces subventions,
- ces subventions ne sont pas remboursables.

Ces subventions sont comptabilisées dans le compte de résultat sur l'exercice de rattachement aux charges ou dépenses correspondantes pour les montants indiqués dans le tableau ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2010
Aide à l'apprentissage	2	1
Total	2	1

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits opérationnels au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

La fraction du crédit d'impôt recherche rattachable aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en produits constatés d'avance, et reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des frais de développement auxquels il se rattache. Au 30 juin 2011, cette fraction s'élève à k€ 986.

Le tableau suivant présente l'évolution de la créance de crédit d'impôt recherche :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010
CIR 2010	886	886
CIR 2011	399	
CIR net	1 285	886

20. Charges de personnel

La Société employait 75 personnes au 30 juin 2011, contre 72 au 31 décembre 2010.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	30.12.2010
Salaires et traitements	2 120	2 490
Charges sociales	757	686
Paievements en actions (Note 21)	196	266
Charges du personnel	3 073	3 442

L'analyse des charges par nature est présentée en Note 29.

21. Paiements en actions

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des paiements en actions et la charge correspondante sur les six premiers mois de l'année 2011 :

Décision de l'Assemblée Générale	TYPE	Nombre de bons (1)			Prix d'exercice des bons	Juste valeur moyenne pondérée des bons
		autorisés en AG	en circulation au 31 décembre 2010	en circulation au 30 juin 2011		
07/09/2007	BSPCE / BSA managers	223 660	171 131	171 131	6,50 €	3,40 €
21/12/2007	BSPCE / BSA managers	26 750	26 750	26 750	6,50 €	3,99 €
18/12/2008	BSPCE / BSA managers	221 369	135 859	85 990	5,83 €	2,82 €
					6,34 €	3,54 €
20/05/2009	BSPCE / BSA managers	100 000	75 000	75 000	6,80 €	5,04 €
					8,89 €	4,64 €
05/02/2010	BSPCE / BSA managers	75 000	20 500	20 500	6,28 €	3,47 €
13/05/2011	BSPCE / BSA managers	75 000	0	0		
TOTAL		721 779	429 240	379 371		

(1) Les bons donnant droit à la souscription de 10 actions ont été multipliés par 10. Ces bons ont été autorisés en 2007. A partir de 2008, les BSA/BSPCE autorisés ouvrent droit à la souscription d'une action.

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE) attribués à des employés ou à des prestataires de services. Ils ont été enregistrés en charges.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts d'État de la durée correspondant au plan considéré, en vigueur à la date de l'attribution,
- dividende : néant,
- volatilité : 40 %.

D'autre part, suite à la forte probabilité du rachat d'IPSOGEN par QIAGEN, la charge cumulée de toutes les options a été évaluée avec les hypothèses suivantes (les contrats d'options incluant une clause d'exercice anticipé en cas de changement de contrôle) :

- probabilité de rachat à 100% entraînant ainsi l'exercabilité de l'ensemble des options en date du rachat probable
- date d'effet du rachat probable : 12 juillet 2011

Les prix d'exercice, durée d'utilité estimée et juste valeur des actions sous-jacentes, à la date d'attribution des bons, ont été utilisés pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

La charge correspondante est ventilée dans les sections analytiques, comme les autres éléments de rémunération, comme suit :

(En milliers d'euros)	30.06.2011	30.06.2010
Coûts de production Produits	3	2
Coûts de production Services		
Coûts marketing et commerciaux	84	157
Coûts de recherche et développement	26	27
Coûts généraux et administratifs	83	129
Total de la charge IFRS 2	196	315

22. Autres produits et charges opérationnels, nets

Les autres produits et charges nets s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2010
Plus ou moins values sur cessions d'actifs	0	0
Autres produits	3	5
Autres charges	104	34
Autres produits et charges, nets	(101)	(29)

Les autres produits et charges au titre des premiers semestres des exercices 2010 et 2011 concernent principalement des régularisations de charges à payer ainsi que la dotation à la provision concernant l'avis de redressement reçu de l'URSSAF au mois d'août pour un montant de 52 k€.

23. Produits et charges financiers, nets

Les produits / (charges) financiers s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2010
Produits financiers	107	219
Charges financières	93	112
Produits et charges financiers, nets	14	107

Les produits financiers proviennent des plus values et des produits d'intérêt générés par les valeurs mobilières de placement et les placements financiers (comptes à terme).

Les charges financières correspondent pour l'essentiel au coût des emprunts pour le financement de la nouvelle unité de production démarrée à l'été 2009 et à des pertes de change.

24. Impôts sur les bénéfices

Selon la législation en vigueur en France, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total de 15 159 k€ au 30 juin 2011. Compte tenu de l'historique de pertes fiscales et de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différé correspondant à ces déficits fiscaux en France. Au 30 juin 2011, le taux d'impôt applicable en France était de 33,33%.

Selon la législation en vigueur aux États-Unis, la Société dispose de déficits fiscaux reportables pour un montant au 30 juin 2011 qui s'analyse comme suit :

- 3,6 millions USD de déficit pour l'impôt fédéral, reportable pendant 20 ans au taux de 34 % ;
- 3,4 millions USD sur l'impôt local, reportable de 5 à 20 ans et à un taux différent en fonction de l'État concerné et qui ressort à une moyenne de 9 % à la date de clôture.

Compte tenu de l'historique de pertes fiscales et de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différés correspondant à ces déficits fiscaux aux États-Unis.

L'ensemble de ces déficits reportables sera à réévaluer dans le cadre de l'acquisition par le groupe QIAGEN et également en fonction des nouvelles législations fiscales.

25. Engagements

Obligations au titre des contrats d'achat de droits sur licences

Les contrats d'achat de droit de licence signés par la Société imputent en général à sa charge tout ou partie des frais de dépôt, d'examen et d'extension de brevet ainsi que ceux concernant leur protection. Ils rendent la Société redevable, envers le propriétaire de la licence, de paiements forfaitaires à l'acquisition et de redevances en fonction des ventes réalisées ou de bornes atteintes.

Obligations au titre des contrats d'options sur licences

La société signe des contrats d'options sur licence au titre desquels elle obtient un droit lui permettant d'obtenir, à terme, une licence selon des conditions prédéfinies (coûts d'accès, redevances, paiements d'étapes éventuels). Le contrat d'option garantit un accès exclusif à la technologie pendant une période donnée, ce qui permet à la Société de réaliser une évaluation sur la technologie. L'exercice de l'option est à l'initiative de la Société. En contrepartie, la Société prend en charge une partie des coûts d'accès à la technologie et un montant additionnel lors de l'exercice de l'option.

Obligations au titre de la copropriété de droits de propriété intellectuelle

Les accords de licence co-exclusive sur des marqueurs ou des technologies entraînent généralement pour la Société un paiement forfaitaire à la signature du contrat puis des redevances sur ventes souvent couplées à des minimas. Par ailleurs, la Société peut partager les coûts de propriété intellectuelle passés, présents et futurs sur les droits objets de l'accord.

Obligations au titre des contrats de location simple

La Société a contracté pour la location de ses locaux à Marseille un bail commercial de 9 ans qui a débuté le 24 novembre 2003. Le contrat porte sur environ 900 m² dans lesquels sont installés les bureaux et les laboratoires de recherche et développement. Le loyer fait l'objet d'une actualisation annuelle automatique à partir du premier jour du terme sur la base de l'indice du coût de la construction. Pour les six premiers mois de l'année 2011, le loyer charges comprises était de 41 milliers d'euros (40 milliers d'euros à fin juin 2010).

Afin d'accompagner sa croissance, et pour accueillir sa nouvelle unité de production, la Société a signé fin 2009 un nouveau bail pour une surface d'environ 500 m² se situant en face des locaux ci-dessus. Le bail signé est pour une durée minimale de 6 ans et sur la base d'un tarif avantageux, la Société en contrepartie assurant le second œuvre des locaux. Pour le premier semestre 2011, le coût de location de ce second bâtiment s'est élevé à 15 milliers d'euros charges comprises (14 milliers d'euros à fin juin 2010).

La filiale de la Société, IPSOGEN Inc., a signé un contrat de location afin de louer 4 424 square feet, le 30 avril 2009 à Stamford pour accueillir ses bureaux.

Ce contrat d'une durée de 62 mois prévoit les loyers suivants : 7 742 US\$ par mois pour les 24 premiers mois, 8 111 US\$ par mois pour les 24 mois suivants et enfin 8 479 US\$ pour les 13 derniers mois.

Le 14 décembre 2009, IPSOGEN Inc. a d'autre part signé un nouveau contrat dans le même bâtiment afin d'abriter son futur laboratoire CLIA (Clinical Laboratory Improvement Amendments = du nom des règles que doivent respecter tous les laboratoires de « testing » aux États-Unis).

Ce nouveau contrat a été signé pour une durée de 63 mois. Les trois premiers mois, aucun loyer n'est à verser. Le loyer des 24 mois suivants s'élève à 8 248 US\$, celui des 24 mois suivants à 8 592 US\$ et enfin les 12 derniers mois, le loyer s'établit à 8 935 US\$. Une charge à payer a été enregistrée pour linéariser la charge des loyers sur la durée du contrat de location en respect des normes IFRS.

26. Passifs éventuels

Dans le cadre de cette acquisition, QIAGEN a procédé, avec le support du management de la Société à une revue des relations d'IPSOGEN avec des entités tierces dans le domaine des contrats de licence pour l'exploitation de brevets. Cette analyse a été menée dans le cadre de revue des passifs éventuels de la Société. Cette revue a conduit à considérer que la Société serait potentiellement redevable, dans le cadre de ses relations commerciales avec les tiers concernés, de compléments de redevances au titre de l'utilisation par IPSOGEN de leur propriété intellectuelle pour la période antérieure au 30 juin 2011. Le montant supplémentaire de royalties ne peut être à ce stade évalué de manière fiable mais il pourrait atteindre 3,3 millions d'euros au maximum. Ce passif éventuel ne répond pas aux conditions d'inscription au bilan consolidé d'IPSOGEN au 30 juin 2011 en application du référentiel comptable de la Société.

27. Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'Administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées :

(En milliers d'euros)	30.06.2011	30.06.2010
Membres du Conseil d'Administration (salaires et traitements)	206	195
Jetons de présence		
Paievements en actions aux membres du Conseil d'Administration	15	48

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 21.

La Société a conclu avec la Société Octalfa dont le Président, Monsieur Gilles Alberici, est Président du conseil d'administration d'IPSOGEN, un contrat de prestations de services et d'assistance, prenant effet le 1^{er} novembre 2009. Dans ce cadre, Octalfa assiste la Société dans les domaines de la stratégie, de la recherche de partenaires pour le développement de son activité, et de la mise en place de contrats. Ce contrat a un coût mensuel de 2 500 € hors taxes et a été signé pour une durée d'un an. Ce contrat est devenu caduc au moment du changement de composition du conseil d'administration de la Société IPSOGEN dans le cadre du rachat d'environ 62,5% du capital par QIAGEN intervenu le 12 juillet 2011. Les charges liées à ce contrat auront couru jusqu'au 30 juin 2011.

La Société a conclu avec l'un de ses administrateurs, Monsieur Kevin Rakin, un contrat de prestation de services, en mai 2007, pour une durée de 24 mois. Dans le cadre de ce contrat, Monsieur Rakin doit conseiller et accompagner la Société dans la recherche de partenaires stratégiques et financiers, et dans la définition de sa stratégie. En contrepartie de ces services, Monsieur Rakin perçoit une rémunération mensuelle de 5 000 USD. Monsieur Rakin a reçu à ce titre 76 903 € en 2010 et 22 254 € sur le premier semestre 2011. Ce contrat est devenu caduc au moment du changement de composition du conseil d'administration de la Société IPSOGEN dans le cadre du rachat d'environ 62,5% du capital par QIAGEN intervenu le 12 juillet 2011. Les charges liées à ce contrat auront couru jusqu'au 30 juin 2011.

La Société a également conclu avec Guillaume Connan, administrateur et président du comité d'audit, un contrat de prestation de services et d'assistance, prenant effet le 1^{er} janvier 2010, visant à apporter une expertise dans le domaine du contrôle et du développement. Ce contrat a un coût mensuel de 2 000 € hors taxes et a été signé pour une durée d'un an. Ce contrat a été renouvelé en novembre 2010 pour une durée d'un an. Guillaume Connan fait partie du nouveau conseil d'administration mis en place le 12 juillet 2011 suite au rachat de la majorité des actions d'IPSOGEN par le groupe QIAGEN.

28. Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	30.06.2011	30.06.2010
Résultat de l'exercice (en Keuros)	(851)	(2 505)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	5 066	4 835
Résultat de base par action (€/action)	-0,17	-0,52

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise n'ont pas d'effet dilutif compte tenu des pertes enregistrées.

	30.06.2011	30.06.2010
Résultat de l'exercice <i>(en Keuros)</i>	(851)	(2 505)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <i>(en milliers)</i>	5 066	4 835
Ajustement pour effet dilutif des bons de souscription d'actions		
Résultat dilué par action (€/action)	-0,17	-0,52

29. Charges par nature

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2010
Achats marchandises et matières premières	528	500
Variations de stocks	19	(67)
Autres achats et charges externes	1 764	2 947
Impôts et taxes	79	70
Salaires et traitements	2 316	2 757
Charges sociales	757	686
Dotation aux amortissements	225	212
Dotation aux provisions	9	7
Autres charges	458	452
Total des charges d'exploitation	6 155	7 564
Charges financières	93	112
Charges exceptionnelles	197	34
Impôt société		
Total des charges	6 445	7 710

(*) : incluant le paiement en actions note cf 21

30. Informations sectorielles

La Société applique la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Les principales modalités de mise en œuvre de cette norme sont décrites ci-après.

- Base d'organisation

La Société est principalement organisée pour le suivi de son chiffre d'affaires sur une base géographique, distinguant l'Amérique du Nord au travers d'IPSOGEN Inc. et le reste du monde au travers d'IPSOGEN SA, ceci reflétant à la fois l'existence de responsables de secteurs distincts dont la coordination des décisions est assurée par le comité exécutif, et des environnements réglementaires spécifiques. Au sein des entités juridiques sont distinguées les zones géographiques significatives. Cette base d'analyse du chiffre d'affaires, par entité juridique émettrice de la facturation, diffère de celle utilisée par le Groupe dans sa communication financière relative aux comptes consolidés, par nationalité du client, du fait de certains montants facturés par la Société au titre de la signature de contrats de sous-licence avec des laboratoires

américains (« upfront »), qui rémunèrent un accès à la technologie et les investissements de « Business Development » réalisés en France.

Les charges par fonction font l'objet d'un reporting aux décideurs opérationnels en charge des différentes fonctions (marketing et ventes, recherche et développement, propriété intellectuelle, administration), avec information du Directeur Général.

- Types de produits et de services

Les produits des activités ordinaires du Groupe dans les secteurs géographiques identifiés ci-dessus proviennent à ce stade de son développement essentiellement de la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer du sang. La commercialisation, réalisée historiquement en direct par la Société, fait désormais également l'objet de contrats de sous-licence aux Etats-Unis afin d'accélérer la pénétration du marché.

L'activité de services proposée à la recherche académique ou industrielle (sociétés pharmaceutiques ou de biotechnologies), développée au démarrage de la Société et lui ayant permis de valider sa technologie auprès de clients de référence, ne fait pas l'objet d'un reporting périodique aux principaux dirigeants opérationnels compte tenu de son caractère désormais non stratégique et non significatif.

- Évaluation des secteurs opérationnels

La performance des secteurs géographiques est essentiellement évaluée par le comité exécutif sur la base du chiffre d'affaires réalisé avec des clients externes au Groupe, pour les principales catégories de bio-marqueurs. Aucun client ne représente 15% ou plus du produit des activités ordinaires du Groupe.

Étant établi sur la base des données comptables, le reporting ne présente pas de différence significative avec le compte de résultat.

- 1) Information sectorielle
- 2) Chiffre d'affaires par bio-marqueurs (comprend les revenus issus de l'activité de services)

		Chiffre d'affaires	
		Semestre clos le 30-juin-11	Semestre clos le 30-juin-10
<i>Montants en milliers d'euros</i>			
Biomarqueurs	JAK2	2 440	2 203
	BCR-ABL	1 091	748
	Autres	954	886
Total du chiffre d'affaires		4 485	3 837

- 3) Chiffre d'affaires par entité juridique et zone géographique (comprend les revenus issus de l'activité de services)

		Semestre clos le 30-juin-11	Semestre clos le 30-juin-10
<i>Montants en milliers d'euros</i>			
IPSOGEN SA	Chiffre d'affaires France	453	472
	Financements publics de dépenses de recherche France	243	363
	Chiffre d'affaires Union Européenne hors France	1 246	1 458
	Chiffre d'affaires Reste du monde	611	182
IPSOGEN Inc.	Chiffre d'affaires Amérique du nord	2 175	1 725
Total Chiffre d'affaires		4 485	3 837
Produits d'exploitation		4 728	4 200

3.2.3 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE



RAPPORT D'EXAMEN
LIMITÉ DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR
L'INFORMATION
FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Au Conseil d'administration,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et à la demande de la société IPSOGEN nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société IPSOGEN SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 26 de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui expose les passifs éventuels identifiés au 30 juin 2011.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux comptes

Fait à Marseille, le 7 octobre 2011

Christian DAVOULT

MAZARS

Représenté par :
Patrick ZIRAH

3.3 COMMUNIQUES DE PRESSE

3.3.1 Communiqué de presse du 17 janvier 2011 relatif à l'accord avec l'Univ. de Stanford (USA)



Communiqué de Presse

Accord avec l'Université de Stanford (USA) pour l'acquisition d'une licence mondiale sur les mutations du gène LNK

Marseille, le 17 Janvier 2011 – IPSOGEN (Alternext - FR0010626028 – ALIPS), profiler de cancers, qui développe, fabrique et commercialise dans le monde entier des tests de diagnostic moléculaire pour les leucémies et le cancer du sein, annonce aujourd'hui la signature d'un accord avec l'Université de Stanford (USA) pour une licence mondiale sur les mutations du gène LNK.

La dérégulation de la voie d'activation JAK-STAT liée à l'activation de tyrosines kinases est une caractéristique des syndromes myéloprolifératifs (SMP). La protéine « lymphocyte specific adaptor protein » (LNK) est un facteur de régulation négative de la voie d'activation JAK-STAT et sa modification pourrait représenter un mécanisme alternatif aux mutations JAK2 ou MPL dans la pathobiologie des SMP. Des mutations de LNK ont été décrites pour la première fois chez des patients atteints de syndromes myéloprolifératifs JAK2 V617F-négatifs par S. Oh et son équipe, Université de Stanford, Californie, et publiées dans *Blood* en avril 2010. Des données additionnelles sur le rôle potentiel de la protéine LNK pour identifier la prédisposition au développement d'une leucémie dans les SMP ont été publiées récemment (*Pardanani et al, Leukemia, 2010*).

Sur la base de ces découvertes, IPSOGEN prévoit de développer des outils de diagnostic qui pourraient être utilisés en routine par les laboratoires de biologie.

Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN, conclut : « *les mutations LNK vont compléter notre panel de biomarqueurs des SMP, dont la mutation JAK2 V617F, utilisés pour la prise en charge de ces maladies. Les mutations LNK pourraient à terme fournir des informations importantes aux médecins et aux patients sur la nature de ces maladies. Cet accord, signé avec une université renommée produisant une recherche et des soins de pointe dans le domaine du cancer, illustre la stratégie d'IPSOGEN de construire de la valeur en s'appuyant sur une recherche originale et de haut niveau, améliorant la prise en charge des patients atteints de cancer* ».

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles. Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux Etats-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble. Au 30 juin 2010, IPSOGEN employait 70 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, Etats-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com



Contacts

IPSOGEN

Vincent Fert

Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

Pascale Boissel

Directeur Administratif et
Financier
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

ATCG Press

Communication corporate et produits

Marielle Bricman
Tél : + 33 (0)4 9125 0785
ipsogen@atcg-partners.com

NewCap.

Communication financière et Relations investisseurs

Axelle Vuillermet & Pierre
Laurent
Tél : + 33 (0)1 4471 9493
ipsogen@newcap.fr



3.3.2 Communiqué de presse du 1er février 2011 relatif à la fin du litige avec BRL



Communiqué de Presse

Ipsogen et Bioreference Laboratories mettent fin à leur litige judiciaire

Marseille, le 1er Février 2011 – La Société Ipsogen S.A. (IPSOGEN), Marseille, France, et les co-propriétaires académiques français du brevet américain N° 7, 429,456 (le « brevet '456 »), ont mis fin à un litige judiciaire en cours avec Bioreference Laboratories Inc. (BIO-REFERENCE) de Elmwood Park, New Jersey, impliquant le brevet '456, qui couvre les tests diagnostiques utilisant la mutation du gène JAK2 V617F, indicateur des pathologies myéloprolifératives.

BIO-REFERENCE a payé à IPSOGEN une somme non communiquée, afin de régler de manière transactionnelle le litige judiciaire impliquant IPSOGEN, la filiale aux Etats-Unis d'IPSOGEN et les co-propriétaires français du brevet '456. BIO-REFERENCE a obtenu une licence non-exclusive pour continuer ses tests diagnostiques utilisant la mutation du gène JAK2 V617F.

Le brevet '456 est le premier brevet à être délivré aux Etats-Unis du portefeuille de brevets portant sur l'utilisation diagnostique de la mutation JAK2 V617F. IPSOGEN est le licencié exclusif du brevet '456 et a en portefeuille des brevets complémentaires, ainsi que des demandes de brevet en cours d'examen portant sur les applications diagnostiques de la technologie JAK2 V617F.

BIO-REFERENCE avait poursuivi en justice IPSOGEN aux Etats-Unis devant la Cour Fédérale de District pour le New Jersey afin d'obtenir un jugement déclaratoire selon lequel BIO-REFERENCE n'avait pas contrefait le brevet '456, que ledit brevet '456 n'était pas valable, n'était pas opposable, et qu'il était utilisé de manière illicite. La procédure faisait état également de plusieurs autres plaintes. IPSOGEN avait contre-poursuivi en affirmant que BIO-REFERENCE avait enfreint les droits relatifs au brevet '456.

Selon les termes de l'accord transactionnel passé entre les deux parties BIO-REFERENCE a reconnu la validité, l'opposabilité et la contrefaçon du brevet '456. BIO-REFERENCE a également accepté de prendre une licence du brevet '456, et continuera de proposer ses services de tests diagnostiques couverts par le brevet '456 d'IPSOGEN.

En outre, BIO-REFERENCE a réglé le différend et dégagé IPSOGEN de toutes les prétentions qu'il pourrait avoir eu s'agissant dudit litige.

Au sujet d'IPSOGEN

IPSOGEN, spécialiste des tests du cancer, élabore et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies, afin de guider les décisions des patients et des oncologues tout au long du parcours thérapeutique. Avec plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde entier pour le diagnostic, le pronostic et le suivi des milliers de patients atteints du cancer, IPSOGEN est engagé dans l'élaboration et la promotion de standards dans les tests de diagnostic moléculaire ayant un impact important sur les patients, les professions médicales et la société.

L'entreprise, située à Marseille, en France, a été fondée en 2000 et employait 65 personnes au 30 Décembre 2009. Sa filiale Nord-Américaine, IPSOGEN Inc., est située à Stamford, CT, Etats-Unis.

Les co-propriétaires français du brevet '456 sont l'Institut Gustave Roussy, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, l'Institut National de la Santé & de la Recherche Médicale, l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, et l'Université de Paris-Sud XI.

IPSOGEN a été représenté en la matière par Foley & Lardner LLP.

Le litige est l'Affaire : « *Bio-Reference Laboratories, Inc. v. Ipsogen S.A.*, Case No. 2:09-cv-0617-SRC-MAS, U.S. District Court for the District of New Jersey. » ».



Contacts

IPSOGEN Vincent Fert Directeur Général Tél : + 33 (0)4 9129 3090 fert@ipsogen.com Pascale Boissel Directeur Administratif et Financier Tél : + 33 (0)4 9129 3090 pascale.boissel@ipsogen.com	ATCG Press Communication corporate et produits Marielle Bricman Tél : + 33 (0)4 9125 0785 ipsogen@atgc-partners.com	NewCap. Communication financière et Relations investisseurs Axelle Vuillermet & Pierre Laurent Tél : + 33 (0)1 4471 9493 ipsogen@newcap.fr
---	--	--



3.3.3 Communiqué de presse du 16 février 2011 relatif au chiffre d'affaires 2010



Communiqué de presse

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2010 : 8,37 M€ (+24%)

Forte accélération de l'activité sur le second semestre et poursuite d'une croissance soutenue sur l'année

Nouvelle progression remarquable de « JAK2 »

Internationalisation accrue

Marseille, le 16 février 2011 - IPSOGEN (Alternext - FR0010626028 - ALIPS), pionnier et acteur de référence dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Le chiffre d'affaires 2010 s'établit à 8,37 M€, en hausse de +24% par rapport à l'exercice précédent, et de +21% à taux de change constant.

En K€	31 déc. 10	31 déc. 09	Var. n/n-1 (%)	Var. n/n-1 (%) Taux de change constant
CA Total consolidé	8 370	6 732	+24%	+21%

*chiffres audités, normes IFRS

- Accélération du dynamisme commercial sur le second semestre

La croissance des ventes, qui s'établissait à +17% à fin juin 2010, s'est accélérée sur le second semestre. Ce sont les ventes de produits (ventes de kits hors contrats de sous-licences) qui montrent la plus forte vigueur avec une croissance de +31%. Cette hausse significative reflète l'efficacité de l'organisation commerciale d'IPSOGEN et ceci dans le monde entier.

Les revenus de sous-licences ont quant à eux augmenté de +18% sur la totalité de l'année 2010 alors que l'on constatait une baisse de -11% sur le premier semestre 2010. Cette croissance forte sur la seconde partie de l'année est liée à la signature, pendant cette période, de douze nouveaux contrats de sous-licences pour le test JAK2 V617F aux États-Unis (contre quatre signés au cours du premier semestre). Parmi ces nouveaux sous-licenciés, on compte la société américaine Bio-Reference Laboratories avec laquelle IPSOGEN était en litige sur la propriété intellectuelle de JAK2 V617F. Comme annoncé le 1^{er} février 2011, le litige entre les deux sociétés s'est éteint avec la signature d'un accord par lequel Bio-Reference Laboratories reconnaît la validité de la propriété intellectuelle détenue par IPSOGEN et devient client de la Société.

Le dynamisme commercial d'IPSOGEN reste donc intense, que ce soit dans la vente de kits de diagnostic ou dans la négociation de nouveaux contrats de sous-licences. Le test JAK2 V617F maintient son statut de produit phare de la Société et représente 60% des ventes à fin 2010 (revenus de contrats de sous-licences inclus) contre 55% au 31 décembre 2009.

La très grande majorité du chiffre d'affaires enregistré au titre de 2010 a été réalisé dans la vente de produits dans le cancer du sang. Comme annoncé précédemment, IPSOGEN a également enregistré ses premiers revenus dans l'indication cancer du sein sur le second semestre 2010, revenus qui restent néanmoins marginaux à ce stade.



- Expansion de l'activité à l'international

Au plan géographique, et conformément aux anticipations, la Société accélère son déploiement à l'International au-delà des zones Europe et États-Unis. Les ventes de produits IPSOGEN en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud, en Océanie et en Afrique enregistrent en effet une progression de +43%. L'Amérique du Nord reste néanmoins la première zone géographique en termes de contribution au chiffre d'affaires Groupe, totalisant 50% des revenus de la Société à fin 2010.

Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN, conclut : « Nous avons poursuivi avec dynamisme la valorisation de notre actif majeur, le bio-marqueur JAK2, par des investissements à la fois en efficacité commerciale, en renforcement de notre propriété intellectuelle, ainsi qu'en Recherche et Développement. L'accélération de la croissance de notre chiffre d'affaires sur le second semestre vient attester de la pertinence de ces investissements et de notre positionnement stratégique. Par ailleurs, le lancement de la nouvelle gamme IS MMR BCR-ABL Mbc positionne la Société en phase avec les besoins des cliniciens et en avance sur ses concurrents en matière de standardisation et d'harmonisation inter-laboratoires. Enfin, un des programmes majeurs de la Société est le lancement de son test de Grade Génomique pour le cancer du sein sur l'année 2011. Les études cliniques présentées au Symposium de San Antonio en décembre dernier confirment le potentiel de développement très significatif sur l'indication majeure que représentent les cancers du sein invasifs hormono-dépendants. Après une année 2010 où IPSOGEN a montré une très grande vitalité dans la croissance de ses ventes, ceci dans un contexte de maîtrise accrue des coûts opérationnels, nous abordons 2011 avec beaucoup de confiance. »

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 31 décembre 2010, IPSOGEN employait 72 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel

Directeur Financier

Tel.: + 33 (0)4 9129 3090

pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert

Directeur Général

Tel.: + 33 (0)4 9129 3090

fert@ipsogen.com

NewCap.

**Communication financière et
Relations investisseurs**

Axelle Vuillermet & Pierre Laurent

Tel.: + 33 (0)1 44 71 94 93

ipsogen@newcap.fr

Communiqué des résultats annuels 2010 :
le 21 mars 2010

3.3.4 Communiqué de presse du 21 mars 2011 relatif aux résultats annuels 2010



COMMUNIQUÉ

Résultats annuels 2010

Croissance des ventes de 24 % sur l'année avec une forte accélération de l'activité sur le second semestre

Maîtrise accrue des coûts opérationnels - Ralentissement de la perte et de la consommation de trésorerie sur le second semestre

Fin du litige avec le laboratoire américain Bio-Reference Laboratories (BRL)

Marseille, le 21 mars 2011- IPSOGEN (Alternext - FR0010626028 - ALIPS), pionnier et acteur de référence dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer, annonce aujourd'hui ses résultats annuels consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2010. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 18 mars 2011.

Résultats annuels consolidés

Evolution annuelle

En KC*	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Chiffre d'affaires	8 371	6 732
Financement public des dépenses de recherche	529	552
Produits d'exploitation	8 900	7 284
Marge brute	77%	75%
Charges d'exploitation**	(12 563)	(9 985)
Résultat opérationnel (perte)	(3 663)	(2 701)
Résultat net (perte)	(3 402)	(2 566)

* Chiffres audités, normes IFRS

** Coût des ventes inclus

Nota – état d'avancement des procédures d'audit : les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après vérification du rapport de gestion et finalisation des procédures requises pour les besoins de la publication du rapport financier annuel.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Evolution semestre à semestre

En KC*	S1 2010 (6 mois)	S1 2009 (6 mois)	Var. %	S2 2010 (6 mois)	S2 2009 (6 mois)	Var. %
Chiffre d'affaires	3 837	3 271	+17%	4 533	3 461	+31%
Financement public des dépenses de recherche	363	267	ns	166	285	ns
Produits d'exploitation	4 200	3 538	+19%	4 699	3 746	+25%
Marge brute	76%	75%	n/a	78%	75%	n/a
Charges d'exploitation**	6 813	4 215	+62%	5 751	5 770	0%
Résultat opérationnel (perte)	(2 613)	(677)	n/a	(1 052)	(2 025)	n/a
Résultat net (perte)	(2 506)	(658)	n/a	(898)	(1 908)	n/a

* Chiffres audités, normes IFRS

** Coût des ventes inclus

- Chiffre d'affaires annuel 2010 : +24%

Comme annoncé précédemment, le chiffre d'affaires annuel 2010 d'IPSOGEN ressort à 8,37 M€, en progression de +24% par rapport à l'exercice précédent. La croissance de l'activité s'est ainsi fortement accélérée sur le second semestre puisque le chiffre d'affaires réalisé sur les 6 derniers mois de l'année ressort en hausse de +31% par rapport au second semestre 2009. Cette accélération de l'activité est liée à l'intensification de l'action commerciale ainsi qu'à la signature, sur le second semestre 2010, de 12 nouveaux contrats de sous-licences pour le test JAK2 V617F aux États-Unis. Parmi ces nouveaux clients sous-licenciés, on trouve le laboratoire américain BRL avec lequel la Société était en litige depuis la fin de l'année 2009. Un accord a été trouvé entre les deux parties et BRL est désormais client d'IPSOGEN. Cet accord renforce la propriété intellectuelle de la Société sur le test JAK2 V617F aux États-Unis. Au total, le nombre de contrats de sous-licences conclus par IPSOGEN en 2010 s'élève à 16.

La Société a pour la première fois enregistré des revenus dans le cancer du sein au second semestre 2010 ; ces revenus, bien qu'encore marginaux, sont relatifs à la mise en place d'une plateforme d'analyse génomique à l'Institut Jules Bordet et annoncent l'arrivée d'IPSOGEN sur cette indication majeure.

Le niveau des dépenses de recherche reste élevé et la Société continue de bénéficier d'un montant significatif de crédit d'impôt recherche. En intégrant le financement public des dépenses de recherche, les produits d'exploitation d'IPSOGEN s'établissent à 8,90 M€ sur la totalité de l'année 2010.

- Perte nette fortement ralentie et limitée à -3,40 M€ en année pleine et -0,9 M€ sur le second semestre

Reflétant la mise en œuvre de la stratégie de croissance d'IPSOGEN, les charges d'exploitation ont progressé de +25,8 % sur l'année. L'essentiel de l'augmentation de ces charges a été engagé au cours du premier semestre. Elles sont restées stables entre les seconds semestres 2009 et 2010. Cette stabilité est le résultat de la nouvelle organisation des opérations mise en œuvre à l'été 2010 dont l'efficacité a permis à la fois un ralentissement des dépenses et une progression accrue des ventes sur la deuxième partie de l'année. La perte nette au 31 décembre 2010 s'élève à -3,40 M€ et montre un ralentissement significatif des pertes entre les deux semestres ; en effet la perte nette du second semestre se limite à -0,9 M€ alors qu'elle atteignait -2,5 M€ à fin juin 2010.

Les charges d'exploitation se répartissent de la façon suivante :

- **Coûts de Recherche et Développement : 3,9 M€ (+48%)**

L'accroissement des charges de Recherche et Développement reflète :

Pour le cancer du sang

- o Le renforcement de la propriété intellectuelle des produits développés par le Groupe dans le domaine des syndromes myéloprolifératifs, et notamment du biomarqueur JAK2, produit phare d'IPSOGEN ;
- o La réalisation, en partenariat avec le réseau LeukemiaNet (ELN), d'une étude collaborative avec plusieurs centres de référence permettant d'évaluer les performances du test JAK2, dans la perspective du suivi de la maladie sous traitement (monitoring). Les résultats de cette étude sont attendus pour 2011.

Pour le cancer du sein

- o La finalisation d'une étude collaborative menée avec l'Institut Curie, centre de référence de tout premier plan pour le traitement du cancer. Cette collaboration a abouti à la génération d'informations cliniques importantes pour la valeur médicale du test de Grade Génomique. Les résultats de cette étude ont été présentés dans trois abstracts au Symposium de San Antonio (Texas - États-Unis) en décembre 2010.

Il faut noter qu'une partie significative des projets de développement est activée au bilan de la Société et n'apparaît donc pas en charges de recherche au compte de résultat. En 2010, les principaux projets de développement inclus dans les immobilisations incorporelles au bilan d'IPSOGEN sont :

- o Pour le cancer du sang : le développement d'un test BCR-ABL de nouvelle génération, test dont la commercialisation a été lancée en fin d'année 2010 ;
- o Pour le cancer du sein : le projet de développement du test de Grade Génomique sous une forme adaptée à la fois au marché nord-américain et au marché européen, et notamment le développement d'un test de nouvelle génération sous un format exploitable en laboratoire CLIA aux États-Unis ;

IPSOGEN a également acquis une licence mondiale sur les mutations du gène LNK auprès de l'Université de Stanford (États-Unis). Les mutations LNK vont compléter le panel des bio-marqueurs de la Société dans les syndromes myéloprolifératifs, parmi lesquels figure la mutation JAK2 V617F.

- Coûts marketing et commerciaux : 3,8 M€ (+14%)

L'évolution des coûts marketing et commerciaux témoigne du plein effet du renforcement des équipes commerciales initié en 2009. Les zones hors Europe et Amérique du Nord sont aujourd'hui exploitées commercialement grâce à des accords commerciaux avec des distributeurs spécialisés, sélectionnés pour leur fort ancrage local. La Société poursuit cette stratégie de développement de réseaux de distribution notamment dans les zones Asie et Amérique du Sud.

Parallèlement, et sous la direction de Corinne Danan, promue à l'été 2010 à la tête des opérations commerciales du Groupe au niveau monde, IPSOGEN a réorganisé ses activités marketing et ventes afin de mieux répondre aux spécificités des marchés européens et nord-américain d'une part, et de coordonner efficacement les lancements de produits attendus dans les leucémies et le cancer du sein d'autre part.

La pertinence de cette stratégie se reflète autant dans l'accélération de l'activité sur le second semestre et le nombre de nouveaux contrats de sous-licences signés, que dans la montée en puissance continue de la part des États-Unis dans le chiffre d'affaires global. Totalisant 50% des revenus de la Société à fin 2010, l'Amérique du Nord est la première zone géographique en termes de contribution au chiffre d'affaires Groupe.

A fin 2010, IPSOGEN comptait environ 400 clients à travers le monde et commercialisait 80 références produits couvrant 15 bio-marqueurs.

- Coûts généraux et administratifs : 2,9 M€ (+26,4%)

L'accroissement de ces coûts est majoritairement lié aux frais non récurrents engagés au titre du litige avec le laboratoire américain BRL. Dans un communiqué publié en date du 1^{er} février de l'exercice en cours, les deux sociétés ont annoncé avoir mis fin à ce litige judiciaire. A ce titre, BRL a payé à IPSOGEN une somme non communiquée afin de régler de manière transactionnelle ce litige, reconnaissant ainsi la validité de la propriété intellectuelle détenue par IPSOGEN sur JAK2 V617F. BRL est aujourd'hui client d'IPSOGEN. Si on exclut de ces coûts l'impact des dépenses liées au litige BRL, la croissance des coûts généraux et administratifs se limite à 13,7%.

• Marge brute : 77%

La marge brute s'est encore améliorée sur le second semestre pour atteindre 77% sur la totalité de l'exercice. Ce niveau de marge brute correspond aux meilleurs standards du secteur et démontre la capacité d'IPSOGEN à contrôler et optimiser ses coûts de production.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Situation de trésorerie

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers de placement ressortent à fin 2010 à 9,6 millions d'euros, à comparer aux 12,9 millions d'euros à fin 2009.

L'augmentation de capital réalisée dans le cadre de la loi « TEPA » en juin 2010 s'est élevée à 1,9 million d'euros.

Hors activités de financement et d'investissement, les opérations ont consommé 3,4 M€ de trésorerie sur l'année 2010 ; au 30 juin 2010, la consommation de trésorerie pour les opérations s'élevait à 2,7 M€. On observe donc ici un fort ralentissement de la consommation de trésorerie de la Société sur la deuxième partie de l'année malgré les dépenses de réorganisation et de fin de litige avec le laboratoire BRL qui ont affecté le second semestre.

Perspectives

2011 sera un exercice clef pour IPSOGEN. Le Groupe devrait en effet poursuivre la croissance de ses ventes dans l'indication cancer du sang, avec d'une part la montée en puissance des nouveaux contrats de sous-licences signés au second semestre 2010 et d'autre part la commercialisation de sa nouvelle gamme de tests BCR-ABL aux États-Unis et en Europe.

Des discussions avec la FDA (Food and Drug Administration) devraient intervenir au troisième trimestre pour le lancement d'un essai clinique visant à l'enregistrement du test JAK2 aux États-Unis.

Dans l'indication cancer du sein avec le test de Grade Génomique, la société respecte son plan de marche et confirme son agenda qui prévoit un lancement commercial du test sous forme de kit en Europe, via sa force de vente directe, et au travers d'un accord de partenariat aux États-Unis. La signature d'un tel accord devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Vincent FERT, Directeur général d'IPSOGEN, conclut : « 2010 a été un exercice intéressant pour IPSOGEN qui s'est traduit par un fort accroissement des ventes sur le second semestre et le renforcement du contrôle de nos dépenses opérationnelles. La nouvelle organisation, mise en œuvre à l'été 2010, montre son efficacité et sa pertinence pour développer un modèle de croissance ambitieux. 2011 sera un exercice clef pour le Groupe durant lequel nous devrions commencer à enregistrer des revenus dans le cancer du sein, indication qui a été l'objet d'investissements importants par la Société. Nous réitérons notre confiance dans notre plan d'actions pour l'exercice en cours ».

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 31 décembre 2010, IPSOGEN employait 72 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com



COMMUNIQUÉ

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel
Directeur Financier
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert
Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

NewCap.
Communication financière et
relations investisseurs

**Axelle Vuillermet &
Pierre Laurent**
Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Assemblée Générale :
[le 13 mai 2011](#)

Communiqué des résultats
semestriels 2011 :
[le 11 octobre 2011](#)

3.3.5 Communiqué de presse du 4 avril 2011 relatif à l'accord avec Sysmex



COMMUNIQUE

IPSOGEN et SYSMEX signent un accord de distribution pour le marché japonais

Marseille, le 4 avril 2011- IPSOGEN (Alternext - FR0010626028 - ALIPS), pionnier et acteur de référence dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer, annonce aujourd'hui la signature d'un accord avec SYSMEX par lequel celui-ci s'engage à distribuer au Japon certains produits d'IPSOGEN pour le cancer du sang. Cet accord comprend la gestion par Sysmex des procédures réglementaires auprès des autorités sanitaires japonaises pour les produits d'IPSOGEN applicables au diagnostic et au suivi (« monitoring ») des bio-marqueurs BCR-ABL et JAK2 V617F (ou Néoplasmes Myéloprolifératifs) et accorde à SYSMEX les droits exclusifs pour la vente de ces produits au Japon. Les détails financiers de cet accord n'ont pas été communiqués.

« IPSOGEN partage, avec l'ensemble de la communauté internationale, la profonde tristesse et l'angoisse du peuple japonais suite au tremblement de terre et au tsunami qui ont frappé leur pays. Voilà plus d'un an que nous échangeons et travaillons avec notre partenaire pour la mise en place de cette collaboration et sommes très satisfaits d'avoir abouti à la signature de cet accord. Les équipes d'IPSOGEN sont en effet très heureuses de collaborer avec SYSMEX, leader mondial dans le domaine de l'hématologie, pour accélérer notre développement commercial au Japon. » commente Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN. *« Nous croyons que l'expertise en hématologie de SYSMEX et l'étendue de son réseau commercial, combinées à l'offre unique de produits d'IPSOGEN, représentent une excellente opportunité pour les patients japonais d'accéder à nos solutions diagnostiques standardisées pour le traitement personnalisé de la leucémie ».*

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles. Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 31 décembre 2010, IPSOGEN employait 72 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com

Au sujet de SYSMEX

SYSMEX Corporation est un leader mondial dans la systématisation et les solutions pour les laboratoires cliniques, incluant les diagnostics de laboratoires, l'automatisation laboratoire et les systèmes d'information cliniques. SYSMEX est au service de ses clients depuis plus de 42 ans et se concentre sur le leadership technologique dans la science diagnostique et les outils d'information qui créent une réelle différence pour la santé des patients au niveau mondial. La compagnie, dont le siège social se situe à Kobe, possède des filiales en Amérique du Nord, Amérique Latine, Chine, Asie Pacifique et en Europe. Elle emploie plus de 4 600 personnes dans le monde. SYSMEX Corporation est classée dans le top « tier » du Tokyo Stock Exchange. Pour plus d'information sur SYSMEX et ses filiales vous pouvez visiter le site www.sysmex.com



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUE

Contacts

IPSOGEN

Vincent Fert

Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

Pascale Boissel

Directeur Financier
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

ATCG Press

Corporate and Product
Information

Marielle Bricman

Tél : + 33 (0)4 9125 0785
ipsogen@atcg-partners.com

NewCap.

Communication financière et
relations investisseurs

**Axelle Vuillermet & Pierre
Laurent**

Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.6 Communiqué de presse du 2 mai 2011 relatif au congrès Impakt



COMMUNIQUÉ

UNE ÉTUDE SUR LE TEST DE GRADE GÉNOMIQUE DANS LES TUMEURS DU SEIN DE TYPE LOBULAIRE PRÉSENTÉE AU 3^{ÈME} CONGRÈS IMPAKT À BRUXELLES, BELGIQUE.

Marseille, France, le 2 mai 2011 - IPSOGEN (Alternext – FR0010626028 - ALIPS), pionnier et acteur de référence dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer, annonce aujourd'hui la présentation d'une étude sur le test de Grade Génomique au 3^{ème} congrès IMPAKT. Cette conférence internationale dédiée au cancer du sein se tiendra à Bruxelles, Belgique, du 5 au 7 mai 2011. Le test de Grade Génomique, signature d'expression multigénique, améliore la détermination du grade tumoral, un paramètre essentiel de l'évaluation du pronostic à long terme. Le test de Grade Génomique permet ainsi d'optimiser le choix de la stratégie thérapeutique pour chaque patiente porteuse d'une tumeur du sein hormono-sensible.

Cette étude, fruit d'une collaboration entre l'Institut Jules Bordet (Bruxelles, Belgique), la Clinique Universitaire Saint Luc (Bruxelles, Belgique), l'Institut Paoli Calmette (Marseille, France) et IPSOGEN, analyse un type particulier de tumeur du sein appelé lobulaire. Dans ce type de cancer du sein, la mesure du grade tumoral et la détermination du pronostic sont difficiles avec les techniques actuellement disponibles.

L'étude qui sera présentée montre que l'utilisation du test de Grade Génomique améliore significativement la détermination de ces deux paramètres même pour ces tumeurs particulièrement difficile à typer.

Poster # 33P : " *Genomic Grade Index improves tumor grading of invasive lobular breast carcinoma.* "

Présentateur : Otto Metzger-Filho, Institut Jules Bordet, Bruxelles, Belgique

Vendredi 6 mai 2011, 16:20 – 17:00, Selected Posters Walk, Gold Hall

A propos du Grade Génomique

Le grade tumoral fait partie de tous les algorithmes de décision thérapeutique et recommandations actuels. Son rôle-clé dans le pronostic à long terme du cancer du sein invasif hormono-dépendant de stade précoce a été largement documentée depuis une dizaine d'années.

Cependant la fiabilité du grade tumoral, mesuré à ce jour par histologie, est limitée par deux facteurs : la variabilité de l'évaluation entre laboratoires d'anatomo-pathologie, et l'existence d'une catégorie intermédiaire 2. Cette catégorie peut représenter jusqu'à 50% des tumeurs hormono-dépendantes et fournit peu d'informations utiles pour la décision thérapeutique.

Le test de Grade Génomique d'IPSOGEN a été développé pour répondre à ces deux limitations.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Les gènes de prolifération forment la composante principale de la signature sélectionnée. La valeur ajoutée du test de Grade Génomique, qui permet de séparer les tumeurs de haut et de bas grade, en particulier parmi les tumeurs de grade histologique 2, a été documentée sur 3 000 cas. Le test de Grade Génomique permet par ailleurs de distinguer les tumeurs lumineales A des tumeurs lumineales B.

En 2009, le test de Grade Génomique a été intégré aux Recommandations d'Experts de St Gallen comme complément du grade histologique.

Le test de Grade Génomique est disponible actuellement sous le nom de MapQuant™, et utilise une biopuce Affymetrix. Une version PCR du test, qui pourra utiliser des échantillons inclus en paraffine, est en cours de validation.

A propos des tumeurs du sein de type lobulaire

Les tumeurs invasives de type lobulaire sont, avec environ 10% des cas, le second type histologique de cancer du sein. Leur prise en charge et les modalités thérapeutiques sont similaires à celles des tumeurs de type ductal.

Cependant, du fait des anomalies cellulaires caractéristiques des tumeurs lobulaires, il est particulièrement difficile de définir de façon fiable et précise leur grade tumoral avec les techniques histologiques de routine aujourd'hui disponibles. De plus, environ 80% de ces tumeurs sont classées en grade histologique 2.

Ces deux particularités limitent l'utilité des algorithmes de décision thérapeutique de référence, dont la plupart incorporent le grade tumoral.

A propos d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 31 décembre 2010, IPSOGEN employait 72 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Contacts

IPSOGEN

Vincent Fert

Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

Hélène Peyro-Saint-Paul

Directrice des Affaires Médicales
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
peyro-saint-paul@ipsogen.com

Pascale Boissel

Directrice Financière
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

ATCG-Press

Corporate and Product
Information

Marielle Bricman

Tél : + 33 (0)4 9125 0785
ipsogen@atcg-partners.com

NewCap

Communication financière et
relations investisseurs

Axelle Vuillemet & Pierre Laurent

Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.7 Communiqué de presse du 30 mai 2011 relatif au congrès annuel de l'ASCO



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

CONGRÈS ANNUEL 2011 DE L'ASCO À CHICAGO

IPSOGEN PRÉSENTE DEUX ÉTUDES SUR LE TEST DE GRADE GÉNOMIQUE

Marseille, France, le 30 mai 2011 - IPSOGEN SA (Alternext: ALIPS) annonce aujourd'hui la présentation de deux études sur le test de Grade Génomique lors du congrès annuel de l'ASCO (American Society for Clinical Oncology) qui aura lieu du 3 au 7 juin 2011 à Chicago aux États-Unis. Le test de Grade Génomique, signature d'expression multigénique, améliore la détermination du grade tumoral, un paramètre essentiel de l'évaluation du pronostic à long terme. Le test de Grade Génomique permet ainsi d'optimiser le choix de la stratégie thérapeutique pour chaque patiente porteuse d'une tumeur du sein hormono-sensible.

La première étude présentée à l'ASCO est une étude prospective, menée par un réseau de 8 centres de cancérologie en Belgique. La deuxième étude, ciblée sur le carcinome lobulaire, est le fruit d'une collaboration entre l'Institut Jules Bordet et l'Hôpital St Luc en Belgique, et l'Institut Paoli-Calmettes en France. Ces deux études, aux contextes différents, apportent des preuves supplémentaires de la valeur ajoutée du test de Grade Génomique pour la mesure du grade tumoral, et par conséquent pour la détermination du pronostic à long terme.

Poster: Genomic Grade: Genomic grade: Feasibility in routine practice and influence on treatment decision in early breast cancer (Abstract #606)

- **Auteur principal:** O. Metzger, Be
- **6 juin**, 13h00 à 17h00
- **Lieu:** McCormick Place Hall A

Poster et discussion: Use of genomic grade index to improve tumor grading of invasive lobular breast carcinoma (Abstract #535)

- **Auteur principal:** D. Fumagalli, Be
- **7 juin**, 8h00 à 12h00
- **Temps de discussion** : mardi 7 juin, 11:30 à 12:30
- **Lieu:** McCormick Place E450a

Les deux abstracts peuvent être consultés sur le site web de l'ASCO, www.asco.org ou www.abstract.asco.org.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

A propos du Grade Génomique

Le grade tumoral fait partie des algorithmes de décision thérapeutique et recommandations actuels. Son rôle-clé dans le pronostic à long terme du cancer du sein invasif hormono-dépendant de stade précoce a été largement documenté depuis une dizaine d'années.

Cependant la fiabilité du grade tumoral, mesuré à ce jour par histologie, est limitée par deux facteurs : 1/ la variabilité de l'évaluation entre laboratoires d'anatomo-pathologie, et 2/ l'existence d'une catégorie intermédiaire, le grade histologique 2. Ce grade 2 peut représenter jusqu'à 50% des tumeurs hormono-dépendantes et fournit peu d'informations utiles pour la décision thérapeutique.

Le test de Grade Génomique répond à ces deux limitations.

Les gènes de prolifération forment la composante principale de la signature sélectionnée. La valeur ajoutée du test de Grade Génomique, qui permet de séparer les tumeurs de haut et de bas grade, en particulier parmi les tumeurs de grade histologique 2, a été documentée sur 3 000 cas. Le test de Grade Génomique permet par ailleurs de distinguer les tumeurs lumineales A des tumeurs lumineales B.

En 2009, le test de Grade Génomique a été intégré aux Recommandations d'Experts de St Gallen comme complément du grade histologique.

Le test de Grade Génomique est disponible actuellement en Europe sous le nom de MapQuant™, et utilise une biopuce Affymetrix. Une version PCR du test, adaptée à l'utilisation des échantillons inclus en paraffine, est en cours de validation et devrait être disponible à fin 2011.

A propos des tumeurs du sein de type lobulaire

Les tumeurs invasives de type lobulaire sont, avec environ 10% des cas, le second type histologique de cancer du sein. Leur prise en charge et les modalités thérapeutiques sont similaires à celles des tumeurs de type ductal.

Cependant, du fait des anomalies cellulaires caractéristiques des tumeurs lobulaires, il est particulièrement difficile de définir de façon fiable et précise leur grade tumoral avec les techniques histologiques de routine aujourd'hui disponibles. De plus, environ 80% de ces tumeurs sont classées en grade histologique 2.

Ces deux particularités limitent l'utilité des algorithmes de décision thérapeutique de référence, dont la plupart incorporent le grade tumoral.

A propos d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 31 décembre 2010, IPSOGEN employait 72 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Contacts

IPSOGEN

Vincent Fert

Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

Hélène Peyro-Saint-Paul

Directrice des Affaires Médicales
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
peyro-saint-paul@ipsogen.com

Pascale Boissel

Directrice Financière
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

ATCG-Press

Corporate and Product
Information

Marielle Bricman

Tél : + 33 (0)4 9125 0785
ipsogen@atcg-partners.com

NewCap

Communication financière et
relations investisseurs

Axelle Vuillermet & Pierre Laurent

Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT.

3.3.8 Communiqué de presse du 7 juin 2011 relatif à l'EHA 2011



COMMUNIQUÉ

EHA 2011 : IPSOGEN PRÉSENTERA LES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE ÉTUDE MULTICENTRIQUE SUR LE TEST IS-MMR BCR-ABL

Marseille, France, le 7 juin 2011 - IPSOGEN SA (Alternext : ALIPS) annonce aujourd'hui que les résultats d'une étude multicentrique sur son test de diagnostic moléculaire IS-MMR BCR-ABL seront présentés à l'occasion du congrès annuel de l'Association Européenne d'Hématologie qui se tiendra à Londres (R.U.) du 9 au 12 juin 2011.

La mesure de l'anomalie BCR-ABL M_{bcr} constitue un outil biologique majeur, utilisé au quotidien par les oncologues afin de traiter et suivre les patients atteints de Leucémie Myéloïde Chronique (LMC). Le test IS-MMR BCR-ABL d'IPSOGEN est étalonné par rapport au panel de référence BCR-ABL de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et les résultats BCR-ABL sont directement exprimés sur l'Échelle internationale (EI). Ce test constitue une avancée majeure vers une analyse quantitative de BCR-ABL précise et standardisée.

L'étude, menée dans 14 laboratoires de biologie moléculaire en Europe et aux États-Unis, met en évidence la valeur ajoutée du test IS-MMR BCR-ABL qui permet de convertir les résultats BCR-ABL sur l'Échelle Internationale et d'assurer ainsi l'harmonisation des résultats d'un laboratoire à l'autre.

Communication poster : Improvement of inter-laboratory standardization for BCR-ABL quantification with secondary reference material calibrated on the WHO Reference Panel (Abstract #133)

- **Auteur :** F. Hermitte, Fr.
- **10 juin,** 17 h 45 - 19 h 00
- **Session :** "Biologie – Leucémie Myéloïde Chronique"

A propos de l'analyse quantitative BCR-ABL M_{bcr} dans les Leucémies Myéloïdes Chroniques (LMC)

Le traitement des Leucémies Myéloïdes Chroniques (LMC) a été révolutionné par l'émergence des inhibiteurs de tyrosine kinase (TKI pour Tyrosine Kinase Inhibitor), ciblant spécifiquement les cellules leucémiques porteuses de l'anomalie BCR-ABL M_{bcr}. Bien que les résultats du traitement et l'issue de la maladie varient d'un patient à l'autre, la plupart d'entre eux peuvent désormais mener une vie « normale » et voir leur maladie rester durablement stabilisée sous l'effet du traitement par TKI.

L'analyse quantitative BCR-ABL à partir d'un prélèvement sanguin est devenue progressivement un outil incontournable pour apprécier la réponse au traitement puis suivre au cours du temps l'évolution des patients.

La standardisation et la précision de la mesure du transcrite BCR-ABL, quel que soit le laboratoire d'analyse moléculaire où le test est réalisé, sont majeures dans la gestion de la LMC puisqu'il s'agit du principal paramètre de décision guidant les choix thérapeutiques des cliniciens.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

A propos de la gamme de kits BCR-ABL

Le nouveau kit BCR-ABL Mbc IS-MMR, mis au point par IPSOGEN, utilise le matériel de référence certifié par l'OMS. Il permet une quantification standardisée et précise des transcrits BCR-ABL Mbc par PCR.

Grâce à l'utilisation d'un calibrateur de référence international, les laboratoires de biologie moléculaire obtiennent des résultats BCR-ABL précis et calibrés sur l'Échelle Internationale de l'OMS, garantissant ainsi l'harmonisation des résultats d'un laboratoire à l'autre.

La gamme de kits BCR-ABL est marquée CE (pour le Diagnostic *In Vitro*) et disponible en Europe et dans le Reste du Monde. Aux États-Unis, la gamme BCR-ABL est disponible au format 'Research Use Only'.

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

La société, dont le siège social est situé à Marseille (France), dispose d'une filiale aux États-Unis.

Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com

Contacts

IPSOGEN

Vincent Fert
Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

Fabienne Hermitte
Directeur R&D et Affaires
Réglementaires
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
hermitte@ipsogen.com

Pascale Boissel
Directrice Financière
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

ATCG-Press
Communication corporate et
produits

Marielle Bricman
Tél : + 33 (0)4 9125 0785
ipsogen@atcg-partners.com

NewCap
Communication financière et
relations investisseurs

Axelle Vuillermet & Pierre Laurent
Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.9 Communiqué de presse du 15 juin 2011 relatif à l'offre d'acquisition de Qiagen



COMMUNIQUÉ

Offre de QIAGEN en vue d'acquérir la totalité du capital d'IPSOGEN et d'entrer en négociation exclusive

Marseille, France, le 15 juin 2011 – IPSOGEN S.A. (Alternext: ALIPS, ISIN: FR0010626028), « Profiler » de cancers qui développe, fabrique et commercialise des tests de diagnostic moléculaire pour les leucémies et le cancer du sein, a annoncé aujourd'hui que QIAGEN (NASDAQ: QGEN; Frankfurt, Prime Standard: QIA) a formulé une offre et est entré en négociation exclusive en vue d'acquérir une participation initiale de 47% au capital d'IPSOGEN S.A. et de lancer une offre publique volontaire sur la totalité des actions d'IPSOGEN S.A.

IPSOGEN, qui comprend environ 70 salariés sur ses sites situés en France et aux Etats-Unis, a vu son chiffre d'affaires net progresser de 24% en 2010 pour atteindre 8,4 millions d'euros (environ 12 millions de dollars US), à partir d'un groupe de plus de 400 clients actifs dans le monde. Plus de 40% du chiffre d'affaires net a été réinvesti en 2010 dans des activités de R&D.

« IPSOGEN a élaboré un portefeuille de tests moléculaires qui améliore sensiblement les standards de traitement des patients souffrant de leucémie, et s'engage également dans le domaine du cancer du sein », indique Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN. « Si l'opération se réalise et qu'en conséquence IPSOGEN a la possibilité d'intégrer le groupe QIAGEN en tant que « Centre Global d'Excellence », nous estimons que notre croissance sera accélérée et bénéficiera de la solidité et du dynamisme d'un partenaire industriel majeur du secteur. IPSOGEN pourrait ainsi faire bénéficier ses clients de solutions encore plus nombreuses et adaptées dans le monde exigeant de la médecine personnalisée. »

« L'acquisition d'IPSOGEN nous permettrait de renforcer notre position de leader dans le domaine des tests moléculaires destinés à la classification des cancers et à la personnalisation des traitements », a indiqué Peer Schatz, Directeur Général de Qiagen N.V. « Les tests moléculaires de classification des cancers et de traitement personnalisés élaborés par IPSOGEN font clairement figure de références en matière de diagnostic et de suivi de nombreux types de cancers du sang ainsi que de la sélection des thérapies. Le portefeuille d'IPSOGEN améliorerait en outre notre position de leader dans le domaine des tests de cartographie, ainsi que dans celui des diagnostics compagnons pour les traitements personnalisés, permettant d'améliorer le traitement de nombreuses maladies et de répondre à des besoins médicaux non satisfaits. »

IPSOGEN a développé une expertise significative en matière de diagnostics moléculaires des cancers du sang et du sein

IPSOGEN est un précurseur en matière de développement et de commercialisation d'une gamme de diagnostics de classification des cancers et de traitements personnalisés qui aident à cartographier les maladies et à guider les décisions des médecins et des patients. Ces diagnostics avancés confèrent des avantages significatifs, en particulier aux patients en améliorant le traitement standard ainsi qu'aux cotisants grâce à l'optimisation des coûts globaux des traitements. Ces tests procurent également des avantages aux médecins en leur permettant de personnaliser les stratégies thérapeutiques, tandis que les sociétés pharmaceutiques peuvent optimiser le développement de nouveaux médicaments en ciblant les patients les plus à même d'en bénéficier.

Les tests d'IPSOGEN sont fondés sur la même technologie de PCR quantitative (Polymerase chain reaction) que celle utilisée par QIAGEN dans la plupart de ses tests. La technologie PCR permet la détection et la mesure précise et sensible d'anomalies moléculaires dans les cellules cancéreuses.

1/3



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

La gamme de tests moléculaires d'IPSOGEN comprend des produits destinés au diagnostic, pronostic et suivi des patients et est divisée en quatre familles :

- BCR-ABL (pour les Leucémies myéloïdes Chroniques)
- JAK2 V617F (Syndromes Myéloprolifératifs)
- PML-RARA (Leucémies Promyélocyaires)
- Un ensemble de tests pour des formes rares de leucémies

La famille de tests la plus vendue permet le diagnostic et le suivi des syndromes myéloprolifératifs grâce à l'analyse et à la mesure de la mutation JAK2 (Janus Kinase 2), une protéine anormale qui jouerait un rôle dans plusieurs cancers hématologiques et qui est la cible de composés actuellement développés par l'industrie pharmaceutique. Les tests JAK2 d'IPSOGEN sont utilisés de façon qualitative pour le diagnostic précoce de certains syndromes myéloprolifératifs, des maladies dans lesquelles les cellules prolifèrent de façon anormale dans la moelle osseuse. Ces tests sont aussi utilisés de plus en plus de façon quantitative afin de suivre l'efficacité des thérapies. La diminution de la présence de JAK2 muté pourrait illustrer l'efficacité des traitements.

IPSOGEN dispose d'un avantage compétitif grâce à sa licence exclusive portant sur l'exploitation de la mutation JAK2 pour le diagnostic des leucémies. La société a renforcé sa position en propriété intellectuelle sur ce test et a développé un réseau de plus de 20 partenaires licenciés dans le monde. En 2010, l'office des brevets américain a notamment accordé des revendications additionnelles portant sur l'utilisation diagnostique de la mutation JAK2 V617F.

IPSOGEN développe aussi le test de Grade Génomique (GG), un test d'expression multigénique permettant de résoudre des besoins non satisfaits pour la prise en charge des cancers du sein invasifs et hormono-dépendants.

Après la finalisation de l'offre, le site Marseillais d'IPSOGEN pourrait devenir un centre d'excellence global dans l'organisation de QIAGEN spécialisé dans les leucémies et le cancer du sein ainsi qu'un centre de développement et de fabrication d'autres tests moléculaires.

Résumé de l'opération

Un groupe d'actionnaires d'IPSOGEN composé des membres et du censeur du Conseil d'administration et détenant au total environ 47% des actions composant le capital d'IPSOGEN, a donné son accord pour entrer en négociation exclusive avec QIAGEN concernant le projet d'acquisition par QIAGEN des actions IPSOGEN détenues par ces actionnaires, au prix de 12,90 euros par action. En outre, au cas où un contrat d'acquisition définitif serait conclu et l'opération réalisée, QIAGEN déposerait une offre portant sur la totalité des actions IPSOGEN restantes, au prix de 12,90 euros par action. Ce prix induirait une prime de 72,5% par rapport au cours de l'action IPSOGEN le 10 juin 2011 (7,48 euros). Ce prix valorise la Société IPSOGEN à environ 70 millions d'euros. Le comité d'entreprise d'IPSOGEN va être consulté en vue de donner son avis sur l'offre de QIAGEN.

Dans ce contexte, les trois fondateurs dirigeants – Vincent Fert (Directeur Général), Stéphane Debono (Directeur des opérations) et Fabienne Hermitte (Directrice de la R&D et des affaires réglementaires) demeureraient au sein de QIAGEN à la suite de l'acquisition et contribueraient aux développements futurs combinés.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Shearman & Sterling LLP agit en qualité de conseil juridique d'IPSOGEN dans le cadre de cette offre. Rothschild et Kempen & Co. agissent en qualité de conseils financiers et Darrois Villey Maillot Brochier de conseil juridique de QIAGEN dans le cadre de cette offre.

A propos d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques de pointe, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux USA, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

La société, dont le siège social est situé à Marseille (France), dispose d'une filiale aux États-Unis. Pour en savoir plus, visitez le site www.ipsogen.com.

A propos de QIAGEN

QIAGEN NV, société néerlandaise, est le premier fournisseur mondial de technologies d'échantillonnage et d'analyse. Les technologies d'échantillonnage sont utilisées afin d'isoler et traiter l'ADN, l'ARN ainsi que des protéines à partir d'échantillons biologiques comme le sang ou les tissus. Les technologies d'analyse sont utilisées pour rendre ces biomolécules isolées visibles.

QIAGEN a développé et commercialisé plus de 500 produits de tests et d'échantillonnage ainsi que des solutions automatisées pour de tels produits consommables. La société offre ses produits aux laboratoires de diagnostic moléculaire, chercheurs universitaires, sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques ainsi que pour les applications à des fins telles que la médecine légale, animale ou l'analyse alimentaire ainsi que pour le contrôle des processus pharmaceutiques. Les technologies d'analyse de QIAGEN comprennent l'un des plus importants groupes de tests de diagnostic moléculaire disponible à travers le monde. Ce panneau comprend le test digène HPV lequel est considéré comme un « gold standard » dans les tests pour les types à hauts risques du virus du papillome humain (VPH), la principale cause du cancer du col de l'utérus ainsi qu'un large éventail de solutions pour les tests de maladies infectieuses et diagnostiques en médecine personnalisée.

QIAGEN emploie près de 3600 personnes répartis sur plus de 30 emplacements à travers le monde. Pour de plus amples informations sur QIAGEN, veuillez cliquer sur www.qiagen.com.

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel

Directeur Financier

Tél : + 33 (0)4 9129 3090

pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert

Directeur Général

Tél : + 33 (0)4 9129 3090

fert@ipsogen.com

NewCap.

Communication financière et relations investisseurs

Axelle Vuillermet & Pierre Laurent

Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93

ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.10 Communiqué de presse du 8 juillet 2011 relatif à l'accord avec Qiagen



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

IPSOGEN donne un avis préliminaire favorable à l'offre de QIAGEN - QIAGEN conclut des accords pour acquérir 61% du capital de la société - QIAGEN annonce le lancement d'une offre publique visant à obtenir 100% du capital.

Marseille, France, le 8 juillet 2011 – IPSOGEN S.A. (Alternext: ALIPS, ISIN: FR0010626028) annonce aujourd'hui que son Conseil d'administration s'est réuni le 8 juillet 2011 et a rendu un avis préliminaire favorable sur l'offre de QIAGEN, sous réserve de l'examen des documents d'offre et du rapport de l'expert indépendant.

L'offre formulée par QIAGEN le 15 juin 2011 en vue d'acquérir une participation initiale d'environ 47% dans le capital d'IPSOGEN S.A. a été acceptée par ses bénéficiaires au prix de 12,90 euros par action.

Le comité d'entreprise d'IPSOGEN a émis un avis favorable dans le cadre de sa consultation sur l'offre de QIAGEN.

QIAGEN a également conclu des accords avec certains actionnaires d'IPSOGEN en vue d'acquérir une participation supplémentaire de 14% au capital d'IPSOGEN S.A., ce qui lui fera franchir le seuil de 50%.

Le règlement-livraison de ces acquisitions devrait intervenir le 12 juillet 2011. Une fois le règlement-livraison effectué, la composition du conseil d'administration d'IPSOGEN sera modifiée afin de refléter la participation de QIAGEN au capital d'IPSOGEN.

Comme annoncé précédemment, et conformément à la réglementation, QIAGEN déposera une offre publique sur le solde des titres composant le capital d'IPSOGEN à un prix de 12,90 euros par action. Compte tenu du franchissement de seuil de 50%, cette offre publique sera soumise à une décision de conformité de l'AMF. Si l'offre publique permet à QIAGEN d'atteindre le seuil de 95% du capital ou des droits de vote d'IPSOGEN, QIAGEN a indiqué se réserver la possibilité de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire au même prix.

« L'offre de QIAGEN satisfait à la fois les investisseurs historiques qui ont soutenu le développement d'IPSOGEN depuis sa création et les salariés de l'entreprise, pour lesquels un adossement à QIAGEN, acteur majeur du diagnostic moléculaire, permettra de valoriser au mieux les produits, les projets mais surtout le savoir faire d'IPSOGEN. Ce rapprochement bénéficiera enfin aux clients et aux partenaires scientifiques d'IPSOGEN, acteurs clé du traitement personnalisé des cancers », précise Vincent Fert, directeur général.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

A propos d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques de pointe, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux USA, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

La société, dont le siège social est situé à Marseille (France), dispose d'une filiale aux États-Unis. Pour en savoir plus, visitez le site www.ipsogen.com.

A propos de QIAGEN

QIAGEN NV, société néerlandaise, est le premier fournisseur mondial de technologies d'échantillonnage et d'analyse. Les technologies d'échantillonnage sont utilisées afin d'isoler et traiter l'ADN, l'ARN ainsi que des protéines à partir d'échantillons biologiques comme le sang ou les tissus. Les technologies d'analyse sont utilisées pour rendre ces biomolécules isolées visibles. QIAGEN a développé et commercialisé plus de 500 produits de tests et d'échantillonnage ainsi que des solutions automatisées pour de tels produits consommables. La société offre ses produits aux laboratoires de diagnostic moléculaire, chercheurs universitaires, sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques ainsi que pour les applications à des fins telles que la médecine légale, animale ou l'analyse alimentaire ainsi que pour le contrôle des processus pharmaceutiques. Les technologies d'analyse de QIAGEN comprennent l'un des plus importants groupes de tests de diagnostic moléculaire disponible à travers le monde. Ce panneau comprend le test digène HPV lequel est considéré comme un « gold standard » dans les tests pour les types à hauts risques du virus du papillome humain (VPH), la principale cause du cancer du col de l'utérus ainsi qu'un large éventail de solutions pour les tests de maladies infectieuses et diagnostiques en médecine personnalisée. QIAGEN emploie près de 3600 personnes répartis sur plus de 30 emplacements à travers le monde. Pour de plus amples informations sur QIAGEN, veuillez cliquer sur www.qiagen.com.

Shearman & Sterling LLP agit en qualité de conseil juridique d'IPSOGEN dans le cadre de cette offre. Rothschild et Kempen & Co. agissent en qualité de conseils financiers et Darrois Villey Maillot Brochier de conseil juridique de QIAGEN dans le cadre de cette offre.

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel
Directeur Financier
Tél : + 33 (0)4 9129 3090

pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert
Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

NewCap.
Communication financière et
relations investisseurs

**Axelle Vuillermet &
Pierre Laurent**
Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.11 Communiqué de presse du 13 juillet 2011 relatif à l'acquisition par Qiagen



COMMUNIQUÉ

Règlement-livraison de l'acquisition par QIAGEN de 62,5% du capital d'IPSOGEN – Nomination d'administrateurs et du Président du Conseil d'administration d'IPSOGEN.

Marseille, France, le 13 juillet 2011 – IPSOGEN S.A. (Alternext: ALIPS, ISIN: FR0010626028) annonce aujourd'hui que le règlement-livraison de l'acquisition par Qiagen d'environ 62,5% du capital d'IPSOGEN a été effectué les 12 et 13 juillet 2011.

Conformément à ce qui avait été annoncé, le Conseil d'administration s'est réuni le 12 juillet en vue de coopter M. Peer Schatz, M. Roland Sackers, Dr. Philipp Von Hugo et M. Olivier Diaz en remplacement de M. Gilles Alberici, M. Kevin Rakin, Matignon Investissement & Gestion et Amundi Private Equity Funds, démissionnaires, afin de refléter la participation de QIAGEN au capital d'IPSOGEN.

Le Conseil d'administration s'est également réuni le 12 juillet et a nommé M. Peer Schatz (également Président de QIAGEN) en qualité de Président du Conseil.

Le Conseil d'administration d'IPSOGEN est désormais composé des membres suivants :

M. Peer Schatz (Président)
M. Vincent Fert (Directeur Général)
M. Stéphane Debono
M. Guillaume Connan
M. Roland Sackers
Dr. Philipp Von Hugo
M. Olivier Diaz

Comme annoncé précédemment, et conformément à la réglementation, QIAGEN déposera une offre publique sur le solde des titres composant le capital d'IPSOGEN à un prix de 12,90 euros par action. Compte tenu du franchissement de seuil de 50%, cette offre publique sera soumise à une décision de conformité de l'AMF. Si l'offre publique permet à QIAGEN d'atteindre le seuil de 95% du capital ou des droits de vote d'IPSOGEN, QIAGEN a indiqué se réserver la possibilité de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire au même prix.

A propos d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques de pointe, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux USA, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

La société, dont le siège social est situé à Marseille (France), dispose d'une filiale aux États-Unis. Pour en savoir plus, visitez le site www.ipsogen.com.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

A propos de QIAGEN

QIAGEN NV, société néerlandaise, est le premier fournisseur mondial de technologies d'échantillonnage et d'analyse. Les technologies d'échantillonnage sont utilisées afin d'isoler et traiter l'ADN, l'ARN ainsi que des protéines à partir d'échantillons biologiques comme le sang ou les tissus. Les technologies d'analyse sont utilisées pour rendre ces biomolécules isolées visibles. QIAGEN a développé et commercialisé plus de 500 produits de tests et d'échantillonnage ainsi que des solutions automatisées pour de tels produits consommables. La société offre ses produits aux laboratoires de diagnostic moléculaire, chercheurs universitaires, sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques ainsi que pour les applications à des fins telles que la médecine légale, animale ou l'analyse alimentaire ainsi que pour le contrôle des processus pharmaceutiques. Les technologies d'analyse de QIAGEN comprennent l'un des plus importants groupes de tests de diagnostic moléculaire disponible à travers le monde. Ce panneau comprend le test digène HPV lequel est considéré comme un « gold standard » dans les tests pour les types à hauts risques du virus du papillome humain (VPH), la principale cause du cancer du col de l'utérus ainsi qu'un large éventail de solutions pour les tests de maladies infectieuses et diagnostiques en médecine personnalisée. QIAGEN emploie près de 3600 personnes répartis sur plus de 30 emplacements à travers le monde. Pour de plus amples informations sur QIAGEN, veuillez cliquer sur www.qiagen.com.

Shearman & Sterling LLP agit en qualité de conseil juridique d'IPSOGEN dans le cadre de cette offre. Rothschild et Kempen & Co. agissent en qualité de conseils financiers et Darrois Villey Maillot Brochier de conseil juridique de QIAGEN dans le cadre de cette offre.

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel

Directeur Financier

Tél : + 33 (0)4 9129 3090

pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert

Directeur Général

Tél : + 33 (0)4 9129 3090

fert@ipsogen.com

NewCap.

Communication financière et
relations investisseurs

**Axelle Vuillermet &
Pierre Laurent**

Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93

ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.12 Communiqué de presse du 25 juillet 2011



COMMUNIQUÉ

Le kit JAK2 MutaQuant™ d'Ipsogen choisi pour le suivi de la réponse moléculaire dans deux essais cliniques internationaux dans le domaine des leucémies.

Les essais concernent la maladie de Vaquez et la Thrombocythémie Essentielle.

Marseille, France, le 25 juillet 2011 – IPSOGEN SA (Alternext : ALIPS), filiale détenue majoritairement par QIAGEN N.V. (Nasdaq : QGEN ; Frankfurt, Prime Standard : QIA), annonce aujourd'hui que le kit JAK2 MutaQuant™ a été choisi par le MyeloProliferative Disorders Research Consortium (PPD-RC) afin d'évaluer la charge mutationnelle JAK2 V617F dans deux essais cliniques multicentriques internationaux soutenus par le National Cancer Institute et la société Roche Pharma AG. IPSOGEN fournira la totalité des kits JAK2 MutaQuant™ nécessaires à la réalisation de ces deux études.

La quantification de la charge mutationnelle JAK2 V617F, répétée régulièrement au cours de l'étude, permettra d'évaluer la réponse moléculaire au traitement chez des patients atteints de Polycythemia Vera (PV ou maladie de Vaquez) ou de Thrombocythémie Essentielle (TE), en complément des paramètres sanguins et cliniques usuels. Associant des centres investigateurs américains et européens, ces deux essais débiteront en septembre 2011 et devraient s'étendre sur une durée de trois ans.

Dans la première étude, randomisée, 600 patients atteints de PV ou de TE seront traités par hydroxyurée ou interféron alpha-2a pégylé. Dans le deuxième essai, 188 patients atteints de PV ou de TE à haut risque recevront de l'interféron alpha-2a pégylé (pour plus d'information, voir <http://clinicaltrials.gov/ct2/show/NCT01259856?term=MPD-RC&rank=7> et <http://clinicaltrials.gov/ct2/show/NCT01259817?term=MPD-RC&rank=5>).

« Nous sommes heureux de pouvoir apporter notre contribution à ce programme scientifique international majeur, qui générera des données à même de documenter la valeur du suivi moléculaire pour la prise en charge et l'évaluation du traitement des patients atteints de syndromes myéloprolifératifs » conclut Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN. « La découverte de la mutation JAK2 V617F a été une avancée capitale dans le diagnostic des syndromes myéloprolifératifs. Le suivi moléculaire basé sur la mesure de la charge mutationnelle JAK2 V617F pourrait constituer une seconde étape tout aussi importante, faisant entrer ces pathologies dans le champ de la médecine personnalisée », ajoute le Dr Hélène Peyro-Saint-Paul, Directrice des Affaires Médicales d'IPSOGEN.

À propos des syndromes myéloprolifératifs (SMP) et de la mutation JAK2 V617F

La recherche de la mutation JAK2 V617F fait partie, depuis les recommandations de l'OMS en 2008, de l'algorithme de diagnostic des sujets suspects de syndrome myéloprolifératif (SMP) BCR-ABL négatif. Ce groupe de maladies, appartenant aux leucémies, est caractérisé par la prolifération chronique de certaines cellules sanguines dans la moelle osseuse. Les 3 principaux SMP sont la Polycythemia Vera ou maladie de Vaquez (PV), la Thrombocythémie Essentielle (TE) et la Myélofibrose Primitive (MFP). La prévalence des SMP est approximativement de 45 à 50 cas pour 100 000. À ce jour il n'existe pas de traitement curatif des SMP. Suivant la gravité de la maladie, plusieurs schémas thérapeutiques sont



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

possibles, combinant phlébotomie, antiagrégants plaquettaires, chimiothérapie ou encore immunothérapie.

La quantification de la charge mutationnelle JAK2 V617F est aujourd'hui proposée pour évaluer la réponse moléculaire aux traitements par chimio-immunothérapie. Bien qu'établies sur un nombre limité de patients, les données issues de plusieurs publications ont déjà confirmé la valeur de ce critère comme outil de suivi des patients. Par ailleurs, des critères chiffrés spécifiques, destinés à être utilisés dans les essais cliniques, ont été récemment établis par un consensus d'experts de l'ELN (Barosi et al, Blood 2009) (European Leukemia Network).

IPSOGEN a une licence exclusive et mondiale sur la mutation JAK2 V617F.

A propos d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques de pointe, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux USA, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

La société, dont le siège social est situé à Marseille (France), dispose d'une filiale aux États-Unis. IPSOGEN est actuellement en cours d'acquisition par QIAGEN N.V. (Nasdaq : QGEN / Frankfurt, Prime Standard : QIA).

Pour en savoir plus sur IPSOGEN, visitez www.ipsogen.com.

Contacts

IPSOGEN

Vincent Fert

Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

Dr Hélène Peyro-Saint-Paul

Directrice des Affaires Médicales
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
peyro-saint-paul@ipsogen.com

ATCG Press

Communication corporate et commerciale

Marielle Bricman

Tél : + 33 (0)4 9125 0785
ipsogen@atcg-partners.com

3.3.13 Communiqué de presse du 06 septembre 2011 relatif au chiffre d'affaires du premier semestre 2011



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE 2011

Croissance soutenue de l'activité : +17% (+21% à taux de change constant)

Leucémies : lancement réussi du test BCR-ABL IS MMR

Cancer du sein : programme de développement conforme au calendrier prévu

Marseille, le 6 septembre 2011 - IPSOGEN (Alternext - FR0010626028 - ALIPS), « Profiler » de cancers, qui développe, fabrique et commercialise des tests de diagnostic moléculaire pour les leucémies et le cancer du sein, annonce aujourd'hui un chiffre d'affaires de 4,5 M€, en hausse de +17%, pour le premier semestre clos au 30 juin 2011.

En KC*	30-juin-11	30-juin-10	Var. n/n-1	Var. n/n-1 Taux de change constant
CA total consolidé	4 485	3 837	+17%	+21%
Dont CA Produits et Services	3 451	2 911	+19%	+21%
Dont CA Licences JAK2	1 034	926	+12%	+21%

* Normes IFRS

C'est le chiffre d'affaires lié aux ventes de produits qui montre la plus forte performance avec une croissance de +19% par rapport à celui du premier semestre 2010.

- Le lancement du nouveau kit BCR-ABL IS MMR est une réussite : la contribution aux revenus de la Société de l'ensemble des produits ciblant BCR-ABL passe ainsi de 20% à fin juin 2010 à 24% au premier semestre 2011 (à taux de change constant). Le nouveau kit de diagnostic IS MMR permet d'étalonner les résultats des tests BCR-ABL sur l'échelle de référence internationale et représente à ce titre un progrès majeur dans la prise en charge des patients souffrant d'une leucémie myéloïde chronique. La standardisation des outils de diagnostic moléculaires s'inscrit dans le contexte général de l'accréditation des laboratoires au niveau européen car elle permet de garantir des résultats cohérents quels que soient les centres où sont traités et suivis les patients.
- Le bio-marqueur JAK2 V617F reste le produit phare de la Société et représente 54 % des ventes (produits et licences) à fin juin 2011 (contre 57% à fin juin 2010).
- Les revenus de licences JAK2 V617F aux États-Unis connaissent une croissance plus modeste avec une augmentation de 12% par rapport au premier semestre 2010.

La croissance des ventes est remarquablement soutenue aux États-Unis où les kits JAK2 V617F ont connu une progression de +30% et les tests BCR-ABL une croissance de +115%, suite au très bon accueil des centres américains pour le nouveau kit BCR-ABL IS MMR. Les États-Unis représentent, à fin juin 2011, 48% des ventes de la Société, à comparer à 46% à fin juin 2010.

En Europe et dans le reste du monde, la croissance des ventes de kits BCR-ABL s'établit à +27%, ce qui représente également une belle réussite.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

La Société continue d'accélérer son déploiement à l'international en dehors des zones Europe et États-Unis. Les produits d'IPSOGEN en Asie, Moyen-Orient, et Amérique du Sud enregistrent en effet une progression de +36% par rapport au premier semestre 2010.

Développements dans les leucémies

Le projet d'enregistrement du kit JAK2 V617F auprès de la FDA, basé sur un programme de type « Premarket Approval » (PMA), suit son cours. L'objectif est d'obtenir l'agrément des autorités américaines d'ici la fin de l'année 2013. La mutation JAK2 V617F, découverte en 2005, est un bio-marqueur caractéristique de plusieurs types de leucémies. Il est ciblé dans un nombre important de projets de développement pharmaceutique. A ce jour, 12 essais cliniques sont en cours dans le domaine de l'hématologie, illustrant la dynamique engendrée par la mise en place de la médecine personnalisée.

La Société continue sa recherche active de nouveaux bio-marqueurs pour compléter sa gamme actuelle de tests dans le domaine des leucémies. La commercialisation de deux nouveaux tests, concernant les bio-marqueurs NPM1 et MN1 dans les leucémies myéloïdes aiguës, est prévue sur le second semestre 2011.

Développements dans le cancer du sein

Le développement du nouveau kit PCR Grade Génomique pour le cancer du sein se déroule selon le plan prévu et le produit devrait être lancé en Europe avant la fin de l'année.

Concernant le lancement du test aux États-Unis, IPSOGEN est en discussion avec des acteurs majeurs intéressés par le potentiel du produit et son positionnement. Un accord avec un partenaire américain est toujours attendu pour la fin de l'année.

Au mois de mai, deux études sur le test Grade Génomique ont été présentées à l'ASCO à Chicago (États-Unis), et une autre au Congrès IMPAKT à Bruxelles (Belgique). Ces trois études, dont 2 portent sur les tumeurs de type lobulaire, confirment et étendent l'apport du test IPSOGEN de Grade Génomique dans l'analyse du grade tumoral et dans le choix de la stratégie thérapeutique pour les patientes porteuses d'une tumeur du sein hormono-sensible.

En collaboration avec deux consortiums cliniques internationaux, des travaux sont en cours pour analyser deux larges cohortes d'échantillons et confirmer les performances pronostiques à long terme de la version PCR du test de Grade Génomique. Les premiers résultats sont attendus au 4^{ème} trimestre de cette année.

Intégration dans le groupe QIAGEN

Le 15 Juin, la Société IPSOGEN a fait l'objet d'une offre de rachat par la société QIAGEN. Le 12 Juillet, QIAGEN est devenue majoritaire au capital d'IPSOGEN et la composition du conseil d'administration de la Société IPSOGEN a été revue en conséquence.

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Au 30 juin 2011, IPSOGEN employait 75 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La Société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis. Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel

Directeur Financier

Tél : + 33 (0)4 9129 3090

pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert

Directeur Général

Tél : + 33 (0)4 9129 3090

fert@ipsogen.com

NewCap.

Communication financière et
relations investisseurs

**Axelle Vuillermet &
Pierre Laurent**

Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93

ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.14 Communiqué de presse du 10 octobre 2011 relatif aux résultats semestriels 2011



COMMUNIQUÉ

Résultats semestriels 2011

Croissance des ventes de +17 % (+21% à taux de change constant)

Une marge brute élevée et un résultat opérationnel amélioré

Un niveau de trésorerie satisfaisant

Marseille, le 10 octobre 2011- IPSOGEN (Alternext - FR0010626028 - ALIPS), pionnier et acteur de référence dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels pour l'exercice clos au 30 juin 2011. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 7 octobre 2011.

Résultats semestriels consolidés

En KC*	30 juin 11	30 juin 10
Chiffre d'affaires	4 485	3 837
Financement public des dépenses de recherche	243	363
Produits d'exploitation	4 728	4 200
Marge brute	79%	76%
Charges d'exploitation**	(5 493)	(6 783)
Résultat opérationnel (perte)	(764)	(2 583)
Résultat net (perte)	(851)	(2 505)

* Chiffres soumis à examen limité, normes IFRS

** Coût des ventes inclus

Nota - Etat d'avancement des procédures d'examen limité : les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés semestriels ont été effectuées. Le rapport d'examen limité sera émis après vérification du rapport financier semestriel et finalisation des procédures requises pour les besoins de la publication de ce rapport.

- Chiffre d'affaires semestriel : +17%

Comme annoncé lors d'un communiqué publié le 6 septembre 2011, le chiffre d'affaires d'IPSOGEN ressort à 4,5 M€ pour le premier semestre clos au 30 juin 2011, soit une hausse de 17 % en comparaison au premier semestre de l'année précédente.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Ce sont les produits (ventes de kits de diagnostic, hors revenus de licence) qui montrent la plus forte performance avec une croissance de +19% par rapport aux revenus du premier semestre 2010. Le lancement du nouveau kit BCR-ABL IS MMR est une réussite : la contribution de ce bio-marqueur aux revenus de la Société passe ainsi de 20% à fin juin 2010 à 24% au premier semestre 2011 (à taux de change constant). Le bio-marqueur JAK2 V617F reste cependant le produit phare de la Société et représente 54 % des ventes (produits et licences) à fin juin 2011 (contre 57% en juin 2010). La croissance des ventes est remarquablement soutenue aux États-Unis où les kits JAK2 V617F ont connu une progression de +30% et les tests BCR-ABL une croissance de +115%. La Société continue d'accélérer son déploiement à l'international en dehors des zones Europe et États-Unis. Les produits d'IPSOGEN en Asie, Moyen-Orient, et Amérique du Sud enregistrent en effet une progression de +36% par rapport au premier semestre 2010.

Le niveau des dépenses de recherche et de développement reste élevé et la Société continue de bénéficier d'un montant significatif de crédit d'impôt recherche. En intégrant le financement public des dépenses de recherche, les produits d'exploitation d'IPSOGEN s'établissent à 4,7 M€ sur les 6 premiers mois de l'année 2011.

- **Marge opérationnelle et résultat opérationnel fortement améliorés**

Les charges d'exploitation sont en sensible diminution en comparaison avec le premier semestre 2010, notamment suite à la réorganisation des opérations aux États-Unis intervenue à l'été 2010. Le taux de marge nette s'établit à 79,4% en nette amélioration par rapport à la période précédente (75,6%) et témoigne de la bonne maîtrise des coûts de fabrication.

La réorganisation des opérations aux États-Unis et la poursuite d'un programme de resserrement des coûts a permis la diminution des différentes dépenses opérationnelles dans des proportions significatives :

- **Coûts de recherche et développement : -25% à 1,6 million d'euros**

Cette diminution est notamment expliquée par la revue approfondie des différents brevets qui a permis un « nettoyage » du portefeuille par un resserrement sur les brevets et les bio-marqueurs les plus prometteurs. Ceci a généré des économies substantielles sur la maintenance de brevets abandonnés car jugés non stratégiques.

D'autre part les frais de développement de la version du test de Grade Génomique pour le cancer du sein en environnement de laboratoire CLIA aux États-Unis ont été essentiellement engagés au cours de l'année 2010.

- **Coûts marketing et commerciaux : -19% à 1,8 million d'euros**

Cette baisse est essentiellement liée à la réorganisation des opérations américaines au cours de l'été dernier. L'organisation du marketing et des ventes est maintenant centralisée à Marseille, ce qui permet une cohérence accrue dans la politique de distribution des produits IPSOGEN à travers le Monde.

- **Coûts généraux et administratifs : -21% à 1,2 million d'euros**

La réorganisation des opérations américaines intervenue à l'été 2010 a eu de la même façon un impact positif sur ce poste.

D'autre part, la disparition des frais juridiques liés au litige avec le laboratoire américain BRL (Bio Reference Laboratory), ce litige ayant été réglé en décembre 2010, a également généré une économie importante.



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Il faut noter néanmoins, qu'au 30 juin 2011, les frais généraux et administratifs comprennent deux éléments importants non récurrents :

- Des frais d'avocats liés à la transaction en cours avec le groupe QIAGEN pour environ 100 K€
- Un redressement de 52 K€ suite à un contrôle URSSAF intervenu en mai 2011 et dont la conclusion a été communiquée à la Société au début du mois d'août ; ce montant a été provisionné par prudence dans les comptes d'IPSOGEN mais le management de la Société considère qu'il y a une possibilité non négligeable que ce redressement puisse être remis en cause, totalement ou partiellement.

• Résultat financier et résultat net

➤ Résultat financier

Le résultat financier, malgré l'impact négatif de la variation du taux de change USD-Euros, reste légèrement positif à +€14K (à comparer à +€107K à fin juin 2010) grâce au placement de la trésorerie disponible sur des produits sans risque.

➤ Résultat net

Au cours des six premiers mois de l'année 2011, la Société a enregistré une perte de 851 K€ à comparer à une perte de 2 505 K€ au cours du premier semestre 2010. Cette amélioration sensible du résultat est essentiellement liée à l'impact de la réorganisation des opérations américaines et un contrôle des coûts encore accru.

La perte de 851 K€ comprend une charge de 196 K€ comptabilisée au titre des paiements en actions (coût d'attribution de BSA/BSPCE) ; cette charge est sans effet sur la trésorerie de la Société.

NB : d'autre part, suite à la forte probabilité du rachat d'IPSOGEN, la charge cumulée de toutes les options a été évaluée, avec les hypothèses suivantes (les conditions des options incluant une exerçabilité anticipée en cas de changement de contrôle) :

- Probabilité de rachat à 100% entraînant ainsi l'exerçabilité de l'ensemble des options en date du rachat probable
- Date d'effet du rachat probable: 12 juillet 2011

• Trésorerie

Le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers de placement s'élevait à fin juin 2011 à 7,6 millions d'euros à comparer à 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2010. Sur cette base, la consommation de trésorerie de la Société s'est élevée à 2 millions d'euros sur le premier semestre 2011 à comparer à 3 millions sur le premier semestre 2010. Il est à noter que la Société est toujours dans l'attente du versement du crédit d'impôt recherche 2010 pour un montant de 886 K€ alors qu'en 2010, ce crédit avait été réglé au mois de mai – et, en conséquence, avait eu un impact positif sur la consommation de trésorerie du premier semestre 2010 pour un montant de + 784 K€.

La dette financière brute (incluant l'avance OSEO et les engagements au titre des contrats de crédit-bail) s'élève au 30 juin 2011 à 1 403 K€.



COMMUNIQUÉ

L'offre de QIAGEN et Evénements postérieurs à la clôture

Le 15 juin, la Société IPSOGEN a fait l'objet d'une offre de rachat par la société QIAGEN. Le 12 juillet, QIAGEN devient majoritaire au capital d'IPSOGEN et le conseil d'administration de la Société IPSOGEN est recomposé pour tenir compte de ce changement de contrôle.

- **Changement de composition du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'administration s'est réuni le 12 juillet en vue de coopter M. Peer Schatz, M. Roland Sackers, Dr. Philipp Von Hugo et M. Olivier Diaz en remplacement de M. Gilles Alberici, M. Kevin Rakin, Matignon Investissement & Gestion et Amundi Private Equity Funds, démissionnaires, afin de refléter la participation de QIAGEN au capital d'IPSOGEN.

Le Conseil d'administration a également nommé M. Peer Schatz en qualité de Président du Conseil.

Comme annoncé précédemment, et conformément à la réglementation, QIAGEN déposera une offre publique sur le solde des titres composant le capital d'IPSOGEN à un prix de 12,90 euros par action. Compte tenu du franchissement de seuil de 50%, cette offre publique sera soumise à une décision de conformité de l'AMF.

Si l'offre publique permet à QIAGEN d'atteindre le seuil de 95% du capital ou des droits de vote d'IPSOGEN, QIAGEN a indiqué se réserver la possibilité de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire au même prix.

- **Revue du bilan d'ouverture, des actifs potentiels et passifs éventuels de la Société par le Groupe QIAGEN**

Dans le cadre de cette acquisition, QIAGEN a procédé, avec le support du management de la Société à une revue des relations d'IPSOGEN avec des entités tierces dans le domaine des contrats de licence pour l'exploitation de brevets. Cette analyse a été menée dans le cadre de la revue des passifs éventuels de la Société. Cette revue a conduit à considérer que la Société serait potentiellement redevable, dans le cadre de ses relations commerciales avec les tiers concernés, de compléments de redevances au titre de l'utilisation par IPSOGEN de leur propriété intellectuelle pour la période antérieure au 30 juin 2011. Le montant supplémentaire de royalties ne peut être à ce stade évalué de manière fiable mais il pourrait atteindre 3,3 millions d'euros au maximum. Ce passif éventuel ne répond pas aux conditions d'inscription au bilan consolidé d'IPSOGEN au 30 juin 2011 en application du référentiel comptable de la Société (normes IFRS).



IPSOGEN
CANCER PROFILER

COMMUNIQUÉ

Au sujet d'IPSOGEN

« Profiler » des cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique. Avec déjà plus de 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de milliers de patients atteints de leucémie, IPSOGEN s'engage aujourd'hui dans le domaine du cancer du sein avec pour objectif de fournir des informations diagnostiques encore inaccessibles.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 30 juin 2011, IPSOGEN employait 75 personnes. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis. Le 15 juin 2011, la Société a reçu une offre d'achat de la part du Groupe QIAGEN qui est devenu le 12 juillet l'actionnaire majoritaire d'IPSOGEN avec 62,5% du capital. Pour en savoir plus, visitez www.ipsogen.com

Contacts

IPSOGEN

Pascale Boissel
Directeur Financier
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
pascale.boissel@ipsogen.com

Vincent Fert
Directeur Général
Tél : + 33 (0)4 9129 3090
fert@ipsogen.com

NewCap.
Communication financière et
relations investisseurs

**Axelle Vuillermet &
Pierre Laurent**
Tél : + 33 (0)1 44 71 94 93
ipsogen@newcap.fr

ALIPS
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

3.3.15 Communiqué de presse du 17 octobre 2011 relatif au dépôt du projet de note en réponse d'IPSOGEN

DEPOT D'UN PROJET DE NOTE D'INFORMATION

DE LA SOCIÉTÉ



EN REPONSE AU PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIÉE PAR

QIAGEN N.V.



Le présent communiqué a été établi par Ipsogen et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-26 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

L'offre et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF.

Le projet de note en réponse est disponible sur les sites Internet d'Ipsogen (www.ipsogen.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de :

IPSOGEN S.A.
Luminy Biotech Entreprises
Parc scientifique de Luminy
163, avenue de Luminy
13288 Marseille Cedex 09

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Ipsogen seront mises à disposition du public, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre, selon les mêmes modalités.

I. PRESENTATION DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 235-2 et suivants du Règlement général de l'AMF, QIAGEN N.V., société par actions (*Naamloze Vennootschap*) de droit néerlandais dont le siège social est situé Spoorstraat 50, 5911 KJ Venlo, Pays-Bas, et immatriculée sous le numéro 12036979 (« **QIAGEN** » ou l'« **Initiateur** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le NASDAQ et sur le Frankfurt Prime Standard, s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de Ipsogen S.A., société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.013.242,60 euros, dont le siège social est situé Luminy Biotech Entreprises, 163 avenue de Luminy, 13288 Marseille, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 424 364 412, (« **IPSOGEN** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur Altermex Paris sous le code ISIN FR0010626028, d'acquérir la totalité de leurs actions IPSOGEN au prix unitaire de 12,90 euros dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

L'Offre fait suite à l'acquisition par QIAGEN de 3.169.396 actions auprès de divers actionnaires d'IPSOGEN par voie de cession de blocs hors marché représentant 62,56% du capital et 60,43% des droits de vote théoriques. L'Offre est ainsi déposée en application des articles 235-2 et suivants du Règlement général de l'AMF.

L'Offre vise (i) la totalité des actions non détenues directement ou indirectement par l'Initiateur, soit à la connaissance de l'Initiateur, 1.896.817 actions à la date des présentes, sous déduction des 25.675 actions auto-détenues non visées par l'Offre, soit un maximum de 1.871.142 actions, ainsi que (ii) les 302.850 actions pouvant être émises jusqu'à la clôture de l'Offre par l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), les 35.000 actions pouvant être émises jusqu'à la clôture de l'Offre par l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA) et les 41.521 actions pouvant être émises jusqu'à la clôture de l'Offre par l'exercice des options de souscription d'actions émises à la date des présentes, estimées à 379.371 actions supplémentaires (soit un total de 2.250.513 actions visées par l'Offre).

L'Offre ne porte pas sur (i) les BSPCE qui, conformément aux dispositions de l'article 163 bis G II du Code général des impôts, sont incessibles, (ii) les BSA émis par la Société qui sont non cessibles par leurs détenteurs en vertu de leurs conditions d'émission ou (iii) les options de souscription d'actions qui ne peuvent pas être cédées conformément aux dispositions de l'article L.225-183 du Code de commerce.

1.1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Le 13 juin 2011, QIAGEN a fait parvenir une offre au conseil d'administration et à certains actionnaires (les « **Vendeurs Initiaux** ») afin d'acquérir 2.377.640 actions représentant environ 47% du capital d'IPSOGEN, au prix de 12,90 euros par action (« **L'Acquisition du Bloc Initial** »). L'Initiateur a également annoncé qu'en cas de signature d'un contrat d'acquisition définitif et de réalisation de l'Acquisition du Bloc Initial, il lancerait une offre publique en vue d'acquérir l'ensemble des actions restantes d'IPSOGEN à un prix de 12,90 euros par action.

Lors de sa réunion du 14 juin 2011, le conseil d'administration de la Société, sur recommandation de son comité stratégique, a accueilli favorablement le principe d'une telle offre et accepté d'entrer en négociations exclusives avec QIAGEN. Certains membres du conseil d'administration étaient parmi les Vendeurs Initiaux.

Dans un communiqué de presse en date du 15 juin 2011, QIAGEN a annoncé avoir fait une offre aux Vendeurs Initiaux et être entré en négociations exclusives avec eux pour l'Acquisition du Bloc Initial.

Le comité d'entreprise de la Société s'est réuni le 24 juin 2011 et a émis un avis favorable sur le projet d'Acquisition du Bloc Initial.

Le 8 juillet 2011, le conseil d'administration de la Société a recommandé l'offre faite par QIAGEN en vue de l'Acquisition du Bloc Initial et a émis un avis préliminaire favorable sur

l'offre publique qui serait initiée par QIAGEN, sous réserve de l'examen des documents d'offre et du rapport de l'expert indépendant. Le même jour, les Vendeurs Initiaux ont accepté l'offre formulée par QIAGEN en vue de l'Acquisition du Bloc Initial. L'Initiateur et les Vendeurs Initiaux ont conclu en date du 8 juillet 2011 un contrat d'acquisition pour l'Acquisition du Bloc Initial, comme suit :

	Nombre d'actions cédées
Matignon Investissement & Gestion	879.076
Amundi Private Equity Funds	754.230
Philis	30.000
M. Vincent Fert	212.947
Connecticut Innovations Inc.	168.853
Octalfa	136.163
M. Kevin Rakin	100.243
Lacydon	15.000
M. Stéphane Debono	81.128
TOTAL	2.377.640

Le règlement-livraison des titres ainsi acquis a été réalisé hors marché les 12 et 13 juillet 2011, Deutsche Bank ayant agi en qualité de prestataire de services d'investissement pour les besoins de cette acquisition.

En outre, l'Initiateur a acquis le 8 juillet 2011 791.756 actions supplémentaires de la Société auprès de certains actionnaires minoritaires (les « **Autres Vendeurs** ») représentant au total environ 15,63% du capital et 15,10% des droits de vote d'IPSOGEN, au prix de 12,90 euros par action (les « **Achats Complémentaires** » et, ensemble avec l'Acquisition du Bloc Initial, les « **Opérations Initiales** »). Le règlement-livraison des Achats Complémentaires a été réalisé hors marché les 12 et 13 juillet 2011, Deutsche Bank ayant agi en qualité de prestataire de services d'investissement pour les besoins de ces acquisitions.

En conséquence des Opérations Initiales, l'Initiateur a acquis 3.169.396 actions d'IPSOGEN représentant 62,56% du capital et 60,43% des droits de vote de la Société

Conformément à ce qu'elle avait annoncé et à la réglementation, QIAGEN a annoncé le 8 juillet 2011 qu'elle déposerait une offre publique sur le solde des titres composant le capital d'IPSOGEN à un prix de 12,90 euros par action.

Conformément à l'article 261-1 du Règlement général de l'AMF, Grant Thornton, représenté par Jean-Pierre Colle, a été nommé par IPSOGEN en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire. Le rapport de l'expert indépendant est reproduit ci-après (voir section 4 du présent projet de note en réponse).

2. ACCORDS POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR L'APPRÉCIATION DE L'OFFRE OU SON ISSUE

Contrat d'acquisition

Le contrat d'acquisition conclu entre QIAGEN et les Vendeurs Initiaux le 8 juillet 2011 ne contient pas de clause d'ajustement ou de complément de prix au profit des Vendeurs Initiaux.

Il est précisé que M. Vincent Fert détient 1.173 BSPCE 1 et 22.500 BSPCE 3 lui permettant de souscrire, après exercice, un maximum de 34.230 actions nouvellement émises de la Société.

En outre M. Stéphane Debono détient 1.173 BSPCE 1 et 20.000 BSPCE 3 lui permettant de souscrire, après exercice, un maximum de 31.730 actions nouvellement émises de la Société.

Conformément au contrat d'acquisition, MM. Vincent Fert et Stéphane Debono se sont irrévocablement engagés à vendre les actions dont ils deviendront propriétaires après l'exercice de ces BSPCE (ou de tout autre titre financier qu'ils possèdent leur donnant accès au capital de la Société), dès qu'ils seront autorisés à céder ces actions en vertu des termes et conditions de ces BSPCE (ou de tout autre titre) à l'Initiateur à première demande de ce dernier dans un délai d'un mois à compter de la dernière des deux dates suivantes : (i) la date à laquelle ils seront devenus propriétaires des actions sous-jacentes et (ii) la date à laquelle ils seront autorisés à disposer des actions sous-jacentes. Ces cessions d'actions seront réalisées au prix de 12,90 euros par action.

3. RAPPORT D'EXPERTISE INDÉPENDANTE

Le conseil d'administration d'Ipsogen, réuni le 29 octobre 2011, a désigné le cabinet Grant Thornton représenté par Jean-Pierre Colle, en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre conformément aux dispositions de l'article 261-1 I du Règlement général de l'AMF, cette mission ayant été étendue au cas d'un éventuel retrait obligatoire conformément aux dispositions de l'article 261-1 II du Règlement général de l'AMF.

La synthèse des travaux du cabinet Grant Thornton est la suivante:

« (...) nous concluons à une valeur par action d'Ipsogen comprise entre 10,7 € et 12,9 €, soit un intervalle dont les bornes correspondent respectivement :

- *à la fourchette basse des valeurs DCF,*
- *au prix d'acquisition de 62,56%.*

Cet intervalle n'est pas remis en cause par les méthodes analogiques et les autres références de valorisation retenues. »

Les conclusions de cabinet Grant Thornton sont les suivantes :

« En conclusion de nos travaux, il apparaît que le prix proposé de 12,90 € :

- *correspond aux prix de deux transactions récentes et concomitantes portant au total sur 62,56% du capital, qui constituent des références de valorisation déterminante ;*
- *fait ressortir des primes de 71,8% à 81,0% par rapport aux cours moyens pondérés par les volumes 1 à 12 mois, étant précisé que ce critère nous est apparu pertinent,*
- *s'inscrit au-delà de l'intervalle des valeurs (10,7 € à 11,3 € par action) que nous avons déterminées à l'aide de la méthode DCF, étant précisé que le taux d'actualisation utilisé ne traduit que partiellement le caractère volontariste du plan d'affaires, ce qui conduit à maximiser les valeurs qui en résultent ;*
- *n'est pas remis en cause par les méthodes des multiples boursiers (11,0 € à 12,9 € par action) et des transactions comparables (6,9 € par action) ;*
- *est dès lors équitable pour les actionnaires d'Ipsogen, y compris dans l'éventualité d'un retrait obligatoire qui pourrait être lancé par Qiagen s'il détenait directement ou indirectement plus de 95% du capital ou des droits de vote d'Ipsogen. »*

4. AVIS MOTIVÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de la Société se sont réunis le 17 octobre 2011. Tous les membres étaient présents ou représentés, à l'exception de MM. Peer Schatz et Roland Sackers.

Tous les membres présents ou représentés ont pris part au vote de la résolution relative à l'avis motivé du Conseil sur l'intérêt de l'Offre ou ses conséquences sur la Société, ses salariés et ses actionnaires.

La séance était présidée par Monsieur Vincent Fert.

« (...) en vue de procéder à l'examen du projet d'offre publique d'achat de Qiagen N.V. portant sur la totalité des actions Ipsogen au prix de 12,90 euros par action et susceptible d'être suivie d'un retrait obligatoire (l'« Offre »), le Président met à la disposition des membres du Conseil les documents suivants : (i) le projet de note d'information de Qiagen N.V. déposé auprès de l'AMF le 11 octobre 2011, (ii) le rapport de l'expert indépendant, établi par le cabinet Grant Thornton, représenté par Jean-Pierre Colle, en application de l'article 261-I du Règlement général de l'AMF et (iii) le projet de note en réponse à l'Offre préparé par la Société.

Avis motivé du Conseil sur l'intérêt de l'Offre ou ses conséquences sur la Société, ses salariés et ses actionnaires :

Le Président précise que l'Offre présente un caractère obligatoire et est donc soumise au contrôle de l'AMF et rappelle que l'Offre fait suite à l'acquisition par Qiagen N.V. de 62,56% du capital de la Société auprès de certains actionnaires, dont des membres du Conseil d'administration.

Le Président rappelle qu'à la suite de l'annonce faite par Qiagen de son intention de lancer l'Offre, le Conseil s'est réuni le 29 juin 2011 et a désigné le cabinet Grant Thornton, représenté par Jean-Pierre Colle, en qualité d'expert indépendant, chargé d'établir un rapport conformément aux dispositions de l'article 261-I I du Règlement général de l'AMF, cette mission ayant été étendue au cas d'un éventuel retrait obligatoire conformément aux dispositions de l'article 261-I II du Règlement général de l'AMF.

Le Président indique que l'expert indépendant a préparé un rapport (le « Rapport de l'expert indépendant »), sur le fondement duquel le Conseil doit rendre son avis motivé.

Après examen des documents, le Conseil relève que, du point de vue des actionnaires :

- *le prix offert correspond aux prix de transactions récentes et concomitantes portant sur 62,56% du capital ;*
- *le prix offert fait ressortir des primes de 71,8% à 81% par rapport aux cours moyens pondérés par les volumes 1 à 12 mois ;*
- *en outre, le prix offert se situe à la limite supérieure de la fourchette (6,9€ à 12,9€ par action) résultant de l'ensemble des critères de valorisation présentés dans le Rapport de l'expert indépendant ;*
- *l'attestation de l'expert indépendant conclut au caractère équitable du prix offert ;*
- *l'Offre représente enfin une opportunité de liquidité immédiate pour l'ensemble des actionnaires de la Société.*

Le Conseil relève que l'offre de Qiagen est dans l'intérêt de la Société dès lors que :

- *Qiagen envisage d'accompagner la Société dans son développement tant à l'échelle nationale qu'internationale, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences de la direction et des employés de la Société ;*

- cette opération d'adossement à un acteur majeur dans le secteur d'activités d'Ipsogen permettra de valoriser au mieux les produits, les projets et le savoir faire d'Ipsogen et donnera de nouvelles opportunités de développement à Ipsogen ;
- l'expérience et l'expertise du groupe Qiagen permettront à l'équipe managériale de la Société de faire face à la concurrence de manière plus efficace, au bénéfice des clients et des partenaires de la Société.

En conséquence de quoi, le Conseil d'administration, connaissance prise des termes de l'Offre, des intentions de Qiagen, des éléments de valorisation indiqués dans le projet de note d'information de Qiagen et du Rapport de l'expert indépendant, et après en avoir délibéré, considère que le projet de rapprochement des deux groupes s'effectue dans un cadre amical et que l'Offre, notamment au regard du projet présenté par Qiagen et des conditions financières qui sont offertes par Qiagen aux actionnaires de la Société, est dans l'intérêt de la Société et de ses salariés et offre aux actionnaires de la Société une prime significative et une liquidité immédiate ; il décide en conséquence d'approuver, à l'unanimité des membres présents et représentés, le projet d'Offre tel que décrit dans le projet de note d'information de Qiagen et de recommander aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'Offre.

Le Conseil décide en outre que les actions auto-détenues, qui sont affectées au contrat de liquidité (actuellement suspendu), ne seront pas apportées à l'Offre. Le Conseil avisera ultérieurement de l'opportunité de maintenir ou non ce contrat et du sort de ces actions auto-détenues.

Par ailleurs, le Conseil décide qu'il ne fera pas usage, dans le cadre de l'Offre, des délégations de pouvoirs et de compétences que lui a accordées l'assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2011. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.»